



PROJET D'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE DE LA RÉSILIENCE ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ET DE L'AGRICULTURE DURABLE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PAGR-SANAD)

Assistance Technique au PAGR-SANAD

EuropeAid/139135/DH/SER/BF

Analyses prospectives sur la Gouvernance et les actions d'investissement en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'agriculture durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Un projet mis en œuvre par
AGRER

La publication a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du contractant et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

TABLE DES MATIERES

I. JUSTIFICATION DE L'ETUDE	15
II. ANALYSE GLOBALE DES PROBLEMATIQUES, DEFIS ET ENJEUX DE SECURITE ALIMENTAIRE ET D'AGRICULTURE DURABLE A L'HORIZON 2050	16
2.1. Le contexte mondial	16
2.2. Le contexte dans la région ouest africaine et le Sahel	19
2.3. Les enjeux et défis à relever	23
III - LES ACTEURS, LES POLITIQUES ET STRATEGIES, LES PROGRAMMES ET PROJETS REGIONAUX EN JEU	26
3.1. Les Organisations Inter-gouvernementales en Afrique de l'Ouest.....	27
3.2. Les Programmes, projets et Initiatives régionales importantes en cours dans la Région	31
IV - ANALYSE SPECIFIQUE DES PROBLEMATIQUES, DEFIS ET ENJEUX DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	34
4.1. Analyse contextualisée de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de la faim dans le monde.....	34
4.2. Analyse contextualisée de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de la faim dans la région Afrique de l'Ouest et Sahel.....	35
4.3. Les enjeux et défis majeurs	39
V - ANALYSE SPECIFIQUE DES PROBLEMATIQUES, DEFIS ET ENJEUX POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DURABLE	41
5.1. Analyse spécifique de l'Agriculture dans le monde et en Afrique	41
5.2. Analyse spécifique de l'Agriculture en Afrique de l'Ouest	42
5.3. Les enjeux et défis en matière de développement de l'agriculture durable	44
VI- PROPOSITIONS D'AXES ET D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR LE MOYEN ET LONG TERMES	49
6.1. Investir davantage dans les systèmes alimentaires au plan national, régional et continental	49
6.2. Accélérer la mise à l'échelle des actions et initiatives de développement de l'Agroécologie dans une région et des pays fragiles face aux changements climatiques	50
6.3. Renforcer les actions de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles dans une région et dans les pays fragiles confrontés au triple défis de l'insécurité, de la crise alimentaire récurrente et de la crise de Covid 19 dans un contexte global de vulnérabilité climatique.....	52
6.4. Renforcer la gouvernance, la coordination et la cohérence des politiques régionales et nationales de SANAD	53
VI- ANNEXES	57

SIGLES ET ACRONYMES

AFD	: Agence Française de Développement
APESS	: Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
ARAA	: Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation Assistance
AT	: Technique
BAD	: Banque Africaine de Développement
BID	: Banque islamique de Développement
BM	: Banque Mondiale
BOAD	: Banque Ouest-Africaine de Développement
CACAO	: Corridors pour l'Anneau de Croissance de l'Afrique de l'Ouest Comité Consultatif sur l'Agriculture et l'Alimentation
CCAA	: l'Alimentation
CEA	: Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEAO	: Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CER	: Communautés Economiques Régionales
CH	: Cadre Harmonisé
CILSS	: Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
COVID	: Corona Virus Disease (Maladie à Corona Virus)
CRP	: Comité Régional de Pilotage
CSAO	: Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
CSDD PAD	: Cadre Stratégique Détaillé pour le Développement d'une Pêche et d'une Aquaculture Durables en Afrique de l'Ouest
CSSA	: Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire
CUA	: Commission de l'Union africaine
DRM	: Gestion des risques de catastrophe Politique agricole des États de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
ECOWAP	: Food and Agriculture Organisation (Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FAO	: l'Alimentation et l'Agriculture)
FED	: Fonds Européen de Développement
FRAA	: Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation
FRDA	: Fonds régional de développement de l'agriculture de l'Union
HEA	: Household Economy Approach (Approche Economie des Ménages)
OB	: Organisations de Bassins fluviaux Organisation de Coopération et de Développement
OCDE	: Economiques
ODD	: Objectif de Développement Durable
OIG	: Organisation Inter-Gouvernementale
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
OMVG	: Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie
OMVS	: Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ONG	: Organisation Non-Gouvernementale
OPR	: Organisation Professionnelle Rurale

Organisation de la Société Civile

OSC :	
P2RS	: Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
PAGR-SANAD	: Projet d'Amélioration de la Gouvernance de la Résilience et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de l'Agriculture Durable
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PAPBIO	: Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles
PARIIS	: Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel
PAU	: Politique Agricole de l'Union
PCAE	: Politique commune d'amélioration de l'environnement
PCD-TASAN	: Programme communautaire décennal de transformation de l'agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle
PDDAA	: Politique de Développement Durable de l'Agriculture en Afrique
PEPISAO	: Projet Elevages et Pastoralisme Intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
PIR	: Programme Indicatif Régional
PNIA	: Programme National d'Investissement Agricole
PNIASAN	: Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNN	: Politique Nationale de Nutrition
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRAPS	: Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PREGEC	: Prévention et gestion des crises alimentaires
PREGEC	: Réseau de Prévention et Gestion des Crises alimentaires
PRIA	: Programme Régional d'Investissement Agricole
PRIASAN	: Programme Régional d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PSMN	: Plans Stratégiques Multisectoriels de Nutrition
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RBM	: Réseau Billital
ROAC	: Réseau Ouest Africain des Céréaliéristes
ROPPA	: Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
RPCA	: Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
RRC	: Réduction des risques de catastrophe
SAN	: Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SOSAR	: Stratégie Opérationnelle de Sécurité Alimentaire Régionale
TEC	: Tarif Extérieur
UE	: Commun
UEMOA	: Union Européenne
URCP	: Union économique et monétaire ouest-africaine
	: Unité régionale de coordination de projet

RESUME EXECUTIF

CONTEXTE A L'HORIZON 2050

A l'horizon 2050, la production agricole disponible dans le monde pour l'alimentation subira une contraction relative importante par rapport aux besoins, en raison de l'explosion démographique, en majorité urbaine, des effets des changements climatiques sur l'agriculture, des régimes alimentaires de plus en plus carnés, des besoins d'énergies alternatives notamment en biocarburant. Le disponible pour le commerce international sera soumis à une rude concurrence. La Région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel en subira les contrecoups plus sévèrement et doit changer de paradigme de développement pour s'en sortir. Elle devra opérer des ruptures dans les systèmes de production, de bâtir des systèmes alimentaires mieux intégrés et durables au plan national et régional susceptibles de produire suffisamment, pour rendre accessible à tous une alimentation plus saine et nutritive, pour assurer la sécurité alimentaire dans l'autosuffisance d'un seul ensemble communautaire.

PRINCIPAUX CONSTATS

Aujourd'hui, les *crises d'origine humaine* liées principalement aux conflits civils (Liberia, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger et Mali plus récemment) l'emportent sur les crises dues aux catastrophes naturelles. En raison de l'interdépendance des états ouest-africains, une même crise touche fréquemment les pays limitrophes. La pandémie du COVID 19 est venue s'y ajouter.

En Afrique de l'Ouest, *l'insécurité alimentaire et la malnutrition* restent persistantes avec même une tendance à la hausse. Le nombre de personnes qui sont dans un besoin immédiat d'assistance alimentaire en fin de campagne agropastorale a été presque multiplié par 4 entre 2018 et 2020 tandis que le nombre de personnes affectées en période de soudure sont passés de 8,9 millions en 2018 à 23,6 millions de personnes en 2020. Dans de nombreuses zones du Sahel, la *malnutrition aigüe* dépasse régulièrement le seuil d'urgence de 15% (OMS).

Le besoin de *financement des programmes*, déjà partiellement satisfait, se heurte à des questions de concentration et de réunification autour des dimensions régionales du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

Les Politiques et programmes de sécurité alimentaire et de développement agricole ne sont pas régulièrement évalués. Les Institutions doivent passer à un pilotage, un mode de **gouvernance et de gestion, tous axés sur les résultats**, pour évaluer les progrès accomplis. Cela nécessite un renforcement des capacités des institutions et la mise en place d'un **dispositif de suivi-évaluation** et des systèmes d'information nationaux reliés au niveau régional.

Les Organisations de la Société Civile (OSC) sont de plus en plus présentes dans le *dialogue sur les politiques/initiatives et leur gouvernance*, mais leurs capacités pour influencer les politiques régionales et nationales restent cependant limitées et demandent à être renforcées.

ATOUTS DE LA REGION AFRIQUE DE L'OUEST ET DU SAHEL

Ce sont ses énormes potentialités naturelles : des ressources en eau estimées à des centaines de milliards de m³ faiblement mobilisées, en raison d'un équipement insuffisant, des disponibilités de terres agricoles cultivables estimées à 236 millions d'hectares dont seulement 24% sont utilisés chaque année, et quelques 119 millions d'hectares de pâturage, une diversité agroécologique. Les forêts et zones boisées de la CEDEAO occupaient 74 millions d'hectares en 2005. Une grande partie de ces terres devra être aménagée pour la mise en valeur avec d'importants moyens financiers, tout en préservant l'équilibre écologique et la coexistence des sous-secteurs de l'Agriculture.

La réponse aux limites foncières et aux contraintes climatiques se situe pour partie dans **la sécurisation de la production par l'irrigation**. Le potentiel total en 2008 de terres irrigables portait sur 8,909 millions d'hectares. Seuls 10 % des terres potentiellement irrigables sont équipés pour l'irrigation. Dans

le Sahel, moins de 500 000 hectares sont irrigués en maîtrise totale de l'eau, sur un potentiel irrigable de 2,4 millions d'hectares.

PROPOSITIONS D'AXES ET D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR LE COURT, MOYEN ET LONG TERMES

Pour faire face à l'ensemble de ces défis, enjeux et réalités actuelles, il est recommandé quatre axes majeures d'interventions promoteurs d'une agriculture durable, inclusive et porteuse de croissance et de développement et à mesure d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle à long terme des populations en forte augmentation dans la région Afrique de l'Ouest.

1. Investir davantage dans les systèmes alimentaires au plan national, régional et continental

Afin de s'assurer de "ne laisser personne pour compte" et de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, il faut :

- **Mettre en œuvre et intensifier les interventions visant à garantir l'accès à des aliments nutritifs** et à briser le cercle intergénérationnel de la malnutrition. Les politiques doivent particulièrement *prêter attention aux groupes les plus vulnérables* face aux conséquences désastreuses d'un accès limité à l'alimentation : les nourrissons, les enfants âgés de moins de cinq ans, les enfants scolarisables, les adolescentes et les femmes ;
- Améliorer l'utilisation des terres et de l'eau ;
- Aider les petits exploitants agricoles à devenir résilients, en améliorant leur accès aux intrants agricoles et aux services de vulgarisation ;
- Développer les investissements sociaux pour la résilience, en mettant en place des systèmes de protection sociale ;
- Rendre les interventions d'urgence et de développement à long terme plus équitables et plus durables, en veillant à coordonner les diverses réponses aux crises alimentaires et sanitaires.

2. Accélérer la mise à l'échelle des actions et initiatives de développement de l'Agroécologie dans une région et des pays fragiles face aux changements climatiques

Au niveau **national**, des programmes seront axés sur : la réhabilitation des terres arables dégradées, l'extension des terres arables, la réalisation d'aménagements hydroagricoles avec maîtrise de l'eau et autres secondaires (piégeage d'eau de submersion temporaire) sur le potentiel irrigable, la sécurisation du foncier des pasteurs, l'orientation des investissements privés dans l'aval des filières d'élevage, l'implication du privé dans les « offensives » riz et lait.

Au niveau **régional**, tous les programmes et projets régionaux **en cours** doivent être poursuivis tout en donnant plus de visibilité à leur valeur ajoutée pour les pays.

Les Programmes nouveaux pourraient davantage prendre en compte les problématiques liées à : la *valorisation des bassins fluviaux* (en rapport avec les Organisations de mise en valeur de l'AO et du Sahel, procéder à l'entretien des cours d'eau et leurs équipements pour accompagner l'augmentation du rythme des aménagements hydroagricoles) ; *une politique régionale de l'élevage et du pastoralisme plus ambitieuse* (ouvrir un débat sur les complémentarités et les avantages comparatifs des pays, les enjeux et une vision transnationale de l'élevage à 25 ans, le renforcement des compétences de la région et de la coopération entre pays, (notamment entre pays sahéliens et côtiers). Le projet PEPISAO constitue un pas dans ce sens ; la *Recherche agricole* a un rôle capital pour relever le défi de l'accroissement de la productivité, surtout pour les cultures tropicales, à savoir, manioc, mil, sorgho.

3. Renforcer les actions de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles

Il est important de **maintenir l'appui de l'Union Européenne (UE) à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN)** sous un angle régional, compte tenu du fait que l'UE a historiquement toujours été très présente comme un des bailleurs majeurs au niveau régional à travers des initiatives de soutien à la sécurité alimentaire, par exemple, le projet Stocks CEDEAO, la réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA).

Il serait très dommageable pour la région que des dispositifs de gestion et de prévention des crises alimentaires et nutritionnelles bâtis pendant plus de 40 ans d'efforts s'effritent faute de financement pérennes.

En outre, le **soutien plus accru à la réforme du Réseau de prévention et gestion des crises alimentaires (RPCA)** et au **renforcement de l'application de la Charte PREGEC** dans la région et dans les pays **mérite une attention particulière**. Aussi, le **Cadre Harmonisé reste un outil stratégique pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle**. Par ailleurs, les efforts fournis pour **améliorer la qualité et l'efficacité de la co-animation du RPCA assurée par le CILSS et le CSAO, sous le leadership de la CEDEAO et de l'UEMOA** doivent se poursuivre et être **plus soutenus à moyen terme**.

Dans la perspective de rendre les interventions d'urgence et de développement à **long terme** plus équitables et plus durables, les gouvernements, les donateurs, les acteurs privés et les ONG doivent soigneusement *coordonner leurs réponses aux crises alimentaires et sanitaires* qui se chevauchent et travailler avec les organisations communautaires pour s'assurer que les interventions sont culturellement acceptables, qu'elles atteignent les plus vulnérables et qu'elles préservent les écosystèmes locaux.

4. Renforcer la gouvernance, la coordination et la cohérence des politiques régionales et nationales de SANAD

La gouvernance repose sur des mots clés de **redevabilité** et de **reddition des comptes**. Il importe pour ce faire de développer la culture de l'Evaluation des politiques et programmes publics et de Gestion axée sur les Résultats tant dans les pays qu'au niveau régional.

Dans l'examen des politiques, le lecteur se heurte à des problèmes dans l'utilisation et la formulation des concepts suivants : objectif global, objectif général, objectif spécifique, axe stratégique, résultat, produit ou livrable...

Les acteurs doivent *parler le même langage*, pour se comprendre, avoir une bonne *logique d'intervention*, se donner des objectifs et des résultats réalisables, pour plus d'efficacité et d'efficacé. **Les capacités doivent donc être renforcées** dans la formulation des **politiques et programmes et en suivi-évaluation**. Les thèmes porteront sur : **théorie du changement avec sa variante chaîne de résultats dont le plus courant est la gestion axée sur les résultats** ; modèle logique ; **suivi-évaluation** avec l'Objectif stratégique d'améliorer la formulation des politiques, programmes et projets, le suivi et l'évaluation de leurs résultats (court terme), effets et impacts (moyen et long terme) sur les bénéficiaires potentiels (Institutions ou Communautés).

Aussi, le **Cadre de concertation inter-réseaux des producteurs en Afrique de l'Ouest** (fondé par ROPPA, RBM et APSS) requiert d'être soutenu et renforcé en capacités afin de répondre à sa finalité : « accroître le dialogue entre les réseaux en vue de promouvoir la citoyenneté rurale, l'accès et la gestion durable des ressources naturelles ».

Réorganisation du Comité Consultatif sur l'Agriculture et l'Alimentation (CCAA) en Chambres répondant aux thématiques prioritaires : i) Eau, foncier ; ii) Prévention et gestion des catastrophes naturelles ; iii) Agriculture durable, forêts et pastoralisme ; iv) Pêche ; v) Systèmes alimentaires et nutrition ; vi) Sécurité alimentaire et prévention des crises ; vii) Commerce international. La constitution de ces Chambres a pour but de donner la même attention à chaque thématique. Les thématiques : gouvernance, financement, emploi, genre sont transversales. Les réunions des Chambres prépareront celles du CCAA. Elles seront documentées par les rapports périodiques du dispositif de S&E, pour aider à la prise de décisions. La tenue de ces réunions permet de corriger à temps et de réorienter les trajectoires prises en cas d'obstacles majeurs. Le Principe de base est de privilégier le partenariat.

Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des politiques et programmes, en particulier du PRIASAN et des PNIASAN dans les pays pour renforcer les ponts, la cohérence, les synergies et complémentarité entre l'ECOWAP, la PAU et les politiques nationales.

Saisine des futures opportunités offertes par la ZLEC en matière de Politique commerciale continentale pour la Région Afrique de l'Ouest. Il est réclamé une politique commerciale souple, qui sait protéger quand il le faut et libéraliser quand c'est nécessaire. Le TEC sur le lait doit être relevé à au moins 35%, sinon tous les investissements publics sur la filière lait local risquent d'être vains.

Renforcement des capacités régionales transnationales

- i) en matière de gestion des risques de catastrophe et de réalisation d'évaluation de l'impact des catastrophes, des besoins de réhabilitation et des programmes de redressement après une catastrophe ;
- ii) sur les questions liées aux catastrophes afin de permettre aux plates-formes techniques sous-régionales conjointes de soutenir efficacement les États membres dans la réduction et la gestion des risques ;
- iii) dans le domaine de prédiction à moyen et long terme des conditions agrométéorologiques, hydrologiques et des catastrophes naturelles. Une attention particulière doit être accordée au Centre régional AGRHYMET, accrédité Centre régional climatique pour l'Afrique de l'Ouest ;
- iv) sur la démarche PREPP (Programme Régional d'Éducation et de formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières) qui doit être renforcée et étendue, car elle rencontre un grand succès sur le terrain, et répond à une forte demande des associations d'éleveurs.

En termes de stratégie de cohérence

Un certain nombre de thématiques et d'activités régionales et/ou sous régionales, nécessite coordination et articulation entre le régional avec le national. Par exemple :

- Les problématiques transfrontalières de marché régional, de circulation, de lutte contre les maladies et ravageurs des cultures ;
- L'harmonisation réglementaire et normative, en matière de politique tarifaire des produits agricoles, ou commerciale, et de facilitation des mouvements des personnes, biens et services ;
- La lutte pour prévenir les conflits de tout genre ayant un impact négatif sur le secteur agrosylvopastoral et halieutique ;
- Les interventions en subventions en faveur de la CEDEAO et les prêts nationaux, afin de renforcer l'effet de levier des projets régionaux.

L'existence d'un secrétariat technique conjoint (STC) entre la CEDEAO et l'UEMOA dédié à l'harmonisation des politiques des deux organisations dans l'ensemble des secteurs est salubre. Il est temps de mutualiser tous les efforts contribuant au même but. L'exercice de **Revue des Performances du Secteur Agricole** en Afrique de l'Ouest effectué par la CEDEAO en 2020 est à **institutionnaliser et élargir** à toutes les politiques régionales, sous régionales et nationales en Afrique de l'Ouest.

Enfin, les différents outils financiers régionaux (FRAA, FRDA notamment) pourraient davantage être mis à contribution pour **la promotion des instruments financiers comme les garanties auprès des banques de développement** pour accroître les financements en faveur de l'Agriculture, tout en promouvant les partenariats Public-Privé avec des projets innovants.

EN GUISE DE CONCLUSION GENERALE : il ressort que la complexité des problématiques dont la région Afrique de l'Ouest et le Sahel font face aujourd'hui, avec les pressions humaines de plus en plus fortes sur les ressources naturelles et écologiques et des tensions et conflits armés qui s'intensifient, l'agroécologie et les systèmes alimentaires durables méritent une plus grande attention de la part des gouvernements, des acteurs de la société civile, des réseaux de producteurs, des chercheurs etc. Cette duo thématique peut participer à la définition de nouveaux cadres politiques plus générateurs d'impact en matière de changement et de transformation positive des conditions de vie des populations tout en assurant une croissance durable, une sécurité alimentaire plus durable, des systèmes agricoles plus résilients pour contribuer à l'atteinte des ODD.

EXECUTIVE SUMMARY

CONTEXT FOR 2050

By 2050, agricultural production available in the world for food will suffer a significant relative contraction in relation to needs, due to the demographic explosion, mostly urban, the effects of climate change on agriculture, increasingly meaty diets, alternative energy needs, particularly in biofuel. What is available for international trade will be subject to stiff competition. The West Africa and Sahel Region will be hit more severely and must change the development paradigm to get out of it. It will have to make breaks in production systems, to build better integrated and sustainable food production systems at national and regional level capable of producing enough, to make healthier and more nutritious food accessible to all, to ensure food security in the country. the self-sufficiency of a single community unit.

MAIN FINDINGS

Today, man-made crises linked mainly to civil conflicts (Liberia, Sierra Leone, Ivory Coast, Burkina Faso, Niger and Mali more recently) outweigh the crises caused by natural disasters. Due to the interdependence of West African states, the same crisis frequently affects neighboring countries. The COVID 19 pandemic was added to this.

In West Africa, food insecurity and malnutrition remain persistent with even an increasing trend. The number of people who are in immediate need of food assistance at the end of the agro-pastoral season has almost quadrupled between 2018 and 2020 while the numbers expected during the lean season have increased from 8.9 million in 2018 to 23, 6 million people in 2020. In many areas of the Sahel, acute malnutrition regularly exceeds the emergency threshold of 15% (WHO).

The financing of programs need, already partially satisfied, comes up against questions of concentration and reunification around the regional dimensions of the agro-sylvo-pastoral and fisheries sector.

Policies and programs are not regularly evaluated. The Institutions must switch to steering, a mode of governance and management, all results-oriented, in order to assess the progress made. This requires institutional capacity building and the establishment of a monitoring and evaluation mechanism and national information systems linked at the regional level.

CSOs are increasingly present in the dialogue on policies / initiatives and their governance, but their capacities to influence regional and national policies remain limited and need to be strengthened.

ASSETS OF THE WEST AFRICA AND SAHEL REGION

These are its enormous natural potential: water resources estimated at hundreds of billions of m3 poorly mobilized, due to insufficient equipment, availability of cultivable agricultural land estimated at 236 million hectares of which only 24% are used each year, and some 119 million hectares of pasture, an agroecological diversity. ECOWAS forests and woodlands occupied 74 million hectares in 2005.

A large part of this land will have to be developed for development with significant financial means, while preserving the ecological balance and the coexistence of the sub-sectors of Agriculture.

The response to land limits and climatic constraints lies in part in securing production through irrigation. The total irrigable land potential in 2008 was 8.909 million hectares. Only 10% of potentially irrigable land is equipped for irrigation. In the Sahel, less than 500,000 hectares are irrigated with total water control, out of an irrigable potential of 2.4 million hectares.

PROPOSALS FOR PRIORITY AREAS AND ACTIONS FOR THE SHORT, MEDIUM AND LONG TERM

To face all of these challenges, issues and current realities, four major axes of intervention are recommended to promote sustainable agriculture, inclusive and conducive to growth and development and able to ensure food security and long-term nutritional needs of populations in the West African region.

1. Invest more in national, regional and continental food systems

In order to ensure that we "leave no one behind" and achieve the Sustainable Development Goals related to food security and nutrition, we need to:

- Implement and scale up interventions aimed at ensuring access to nutritious food and breaking the intergenerational cycle of malnutrition. Policies must pay particular attention to the groups most vulnerable to the disastrous consequences of limited access to food: infants, children under five, school-age children, adolescent girls and women;
- Improve the use of land and water;
- Help smallholder farmers become resilient, improving their access to agricultural inputs and extension services;
- Develop social investments for resilience, by putting in place social protection systems;
- Make long-term emergency and development interventions more equitable and sustainable, ensuring that the various responses to food and health crises are coordinated.

2. Accelerate the scaling up of actions and initiatives for the development of Agroecology in a region and countries that are fragile in the face of climate change

At the national level, programs will focus on: the rehabilitation of degraded arable land, the extension of arable land, the realization of hydro-agricultural developments with water control and other secondary (temporary submersion water trapping) on the irrigable potential, securing land for pastoralists, orientation of private investments in downstream livestock sectors, private involvement in rice and milk "offensives".

At the regional level, all ongoing regional programs and projects must be continued while giving more visibility to their added value for the countries.

The new programs could take more into account the issues related to: valorisation of river basins (in relation with the organizations for the development of WA and Sahel, carry out the maintenance of watercourses and their equipment for support the increase in the rate of hydro-agricultural development); a more ambitious regional livestock and pastoralism policy (open a debate on the complementarities and comparative advantages of the countries, the challenges and a transnational vision of livestock at 25 years old, the strengthening of the skills of the region and the cooperation between countries (especially between Sahelian and coastal countries. The PEPISAO project is a step in this direction; Agricultural research has a key role in meeting the challenge of increasing productivity, especially for tropical crops, namely cassava, millet, sorghum.

3. Strengthen actions to prevent and manage food and nutrition crises

It is important to maintain EU support for food and nutrition security (FSN) from a regional perspective, given the fact that the EU has historically always been very present as one of the major donors at regional level through food security support initiatives through the ECOWAS Stocks (RRSA) at the regional level.

It would be very damaging for the region if the systems for managing and preventing food and nutritional crises, built over more than 40 years of efforts, crumble for lack of sustainable funding.

In addition, the increased support for the reform of the RPCA and the strengthening of the application of the PREGEC Charter in the region and in the countries deserves special attention. Also, the Cadre Harmonize remains a strategic tool for food and nutritional security. In addition, the efforts made to improve the quality and efficiency of the co-animation of the RPCA provided by CILSS and CSAO, under the leadership of ECOWAS and UEMOA must continue and be more supported in the medium term.

With a view to making long-term emergency and development responses more equitable and sustainable, governments, donors, private actors and NGOs must carefully coordinate their responses to overlapping food and health crises and work with them. community organizations to ensure that interventions are culturally acceptable, reach the most vulnerable and preserve local ecosystems.

4. Strengthen the governance, coordination and coherence of regional and national policies of SANAD

Governance is based on the keywords of accountability and accountability. To do this, it is important to develop the culture of Evaluation of public policies and programs and Results-based Management both in countries and at the regional level.

In the policy review, the reader faces problems in the use and formulation of the following concepts: overall objective, general objective, specific objective, strategic axis, result, product or deliverable ...

The actors must speak the same language, to understand each other, to have a good intervention logic, to set goals and achievable results, for more efficiency and effectiveness. Capacities must therefore be strengthened in the formulation of policies and programs and in monitoring and evaluation.

The themes will focus on: theory of change with its results chain variant, the most common of which is results-based management; logic model; monitoring-evaluation with the strategic objective of improving the formulation of policies, programs and projects, the monitoring and evaluation of their results (short term), effects and impacts (medium and long term) on potential beneficiaries (institutions or Communities).

Also, the Inter-network consultation framework of producers in West Africa (founded by ROPPA, RBM and APESS) requires support and capacity building in order to meet its purpose: "to increase dialogue between networks to promote rural citizenship, access and sustainable management of natural resources"
Reorganization of the Advisory Committee on Agriculture and Food (CCAA) into chambers responding to priority themes: i) Water, land; ii) Prevention and management of natural disasters; iii) Sustainable agriculture, forests and pastoralism; iv) Fishing; v) Food systems and nutrition; vi) Food security and crisis prevention; vii) International trade. The purpose of setting up these chambers is to give the same attention to each theme. The themes: governance, financing, employment, gender are transversal. Chamber meetings will prepare for CCAA meetings. They will be documented by the periodic reports of the M&E mechanism, to help decision-making. Holding these meetings makes it possible to correct in time and reorient the trajectories taken in the event of major obstacles. The basic principle is to privilege the partnership.

Establishment of a monitoring and evaluation mechanism for policies and programs, in particular for PRIASAN and PNIASAN in countries to strengthen bridges, coherence, synergies and complementarity between ECOWAP, PAU and national policies.

Referral to future opportunities offered by the CFTA in terms of Continental Trade Policy for the West Africa Region. There is a demand for a flexible trade policy, which knows how to protect when necessary and liberalize when necessary. The CET on milk must be raised to at least 35%), otherwise all public investments in the local milk sector risk being in vain.

Strengthening of transnational regional capacities

- i) disaster risk management and disaster impact assessment, post-disaster needs assessment and recovery programs;
- ii) on disaster-related issues to enable joint sub-regional technical platforms to effectively support Member States in risk reduction and management;
- iii) in the field of medium and long term prediction of agro-meteorological, hydrological conditions and natural disasters. Particular attention should be paid to the AGRHYMET Regional Center, accredited Regional Climate Center for West Africa;
- iv) on the PREPP approach (Regional Program for Education and Training of Pastoral Populations in cross-border areas) which must be strengthened and extended, because it has met with great success in the field, and responds to a strong demand from breeders' associations.

In terms of coherence strategy

A certain number of regional and / or sub-regional themes and activities require coordination and articulation between the regional and the national. For example:

- Cross-border issues of the regional market, traffic, and the fight against crop diseases and pests;

- Regulatory and normative harmonization, in terms of tariff policy for agricultural or commercial products, and facilitation of the movement of people, goods and services;
- The fight to prevent conflicts of all kinds having a negative impact on the agrosilvopastoral and fishing sector;
- Interventions in grants in favor of ECOWAS and national loans, in order to strengthen the leverage effect of regional projects.

The existence of a joint technical secretariat (JTS) between ECOWAS and UEMOA dedicated to the harmonization of the policies of the two organizations in all sectors is beneficial. It is time to pool all efforts contributing to the same goal. The Agricultural **Sector Performance Review exercise** in West Africa carried out by ECOWAS in 2020 is to be institutionalized and extended to all regional, sub-regional and national policies in West Africa.

Finally, the various regional financial tools (FRAA, FRDA in particular) could be used more to **promote financial instruments such as guarantees from development banks** to increase financing for agriculture, while promoting public partnerships. -Private with innovative projects.

AS A GENERAL CONCLUSION: it emerges that the complexity of the issues facing the West Africa region and the Sahel today, with increasingly strong human pressures on natural and ecological resources and tensions and conflicts armed forces that intensify, agroecology and sustainable food systems deserve greater attention from governments, civil society actors, producer networks, researchers, etc. This thematic duo can participate in the definition of new political frameworks that generate more impact in terms of change and positive transformation of the living conditions of populations while ensuring sustainable growth, more sustainable food security, more resilient agricultural systems for contribute to the achievement of the SDGs.

PRESENTATION DU PAGR-SANAD

L'Union Européenne s'est engagée avec les Organisations intergouvernementales de la région Afrique de l'Ouest, notamment la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS et les OPR, à travers le ROPPA, à financer dans le cadre du Programme Indicatif Régional (PIR) du 11eme Fonds Européen de Développement (FED), un Projet d'amélioration de la gouvernance de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'agriculture durable en Afrique de l'Ouest (PAGR SANAD).

Le PAGR-SANAD a pour objectifs et résultats suivants :

Objectif général : Améliorer la gouvernance régionale et nationale des politiques et programmes agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel dans le contexte de la résilience.

Objectif spécifique : Développer les capacités requises au sein des institutions régionales et nationales pour renforcer la gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des politiques agricoles dans le contexte de la résilience en Afrique de l'Ouest en vue de l'atteinte de l'objectif "faim zéro d'ici 2025".

Les Résultats attendus :

- 1) Les principaux acteurs institutionnels régionaux, Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et les Organisations professionnelles régionales ont renforcé leurs capacités en matière de Résilience et de sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'agriculture durable.
- 2) Les réformes nécessaires des cadres, instruments et outils clés d'information et de suivi évaluation des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont entreprises dans une logique de résilience.
- 3) La nutrition est intégrée et prise en compte de façon effective dans les politiques agricoles et de sécurité alimentaire.

Les composantes du projet :

Composante 1 : Renforcement des capacités du cadre institutionnel de coordination, de pilotage et de Suivi-évaluation des politiques et programmes SANAD & Résilience au plan régional.

Composante 2 : Renforcement des dispositifs et systèmes d'information et d'analyse et de suivi évaluation des politiques et programmes agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de résilience.

Composante 3 : Appui à l'intégration effective de la Nutrition dans les politiques agricoles et de sécurité alimentaire au plan régional et dans les pays.

Pour la mise en œuvre, la structure organisationnelle du projet PAGR-SANAD comprend un Comité Régional de Pilotage (CRP), une Unité régionale de coordination de projet (URCP) et des Points focaux régionaux et nationaux.

L'URCP installée au sein du CILSS à Ouagadougou assure le suivi de l'action. Elle est chargée de mettre à disposition des bénéficiaires les ressources requises pour l'exécution du projet telle que prévue dans les composantes du projet à travers des subventions. Cette unité est appuyée par une Assistance technique (AT) régionale composée de 4 experts principaux.

I. JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Dans le cadre du Projet d'amélioration de la gouvernance de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'agriculture durable en Afrique de l'Ouest (PAGR SANAD) l'Assistance technique en place se propose de conduire « des analyses prospectives sur la Gouvernance et les actions d'investissement en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'agriculture durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest ».

Une équipe de trois experts ont été choisis pour conduire une mission d'expertise non principale d'une durée de 30 jours ouvrables.

La méthodologie de travail consiste à faire :

- L'exploitation de la documentation disponible, élaborée par les OIG (CEDEAO, UEMOA, CILSS) et acteurs travaillant sur la question des politiques et programmes Agricoles et sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN). Cette étape permettra de situer les 3 OIG dans leur paysage institutionnel et de faire l'état de la mise en œuvre des politiques et programmes ;
- L'analyse prospective des politiques et programmes de Résilience, de SANAD en cours dans la région ouest africaine et dans la zone Sahel ;
- Une synthèse par grands domaines/thématiques traités.

Il s'agit d'abord de faire le point sur les réflexions projetées en 2050 (ONU) sur ce que sera l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde ainsi que celles sur le développement de l'Afrique Agenda 2063 de l'Union Africaine et d'autres institutions internationales et régionales (comme le CSAO/OCDE) et de scientifiques sur la région de l'Afrique de l'Ouest et dans le Sahel.

Pour ce faire, nous avons cherché d'abord à savoir combien d'êtres humains peupleront le monde, la population pour la satisfaction des besoins de laquelle toutes les réflexions et investissements se font. Pour préfigurer ensuite de ce que sera l'agriculture qui pourvoit à la SAN, nous campons l'évolution des facteurs déterminants qui gouvernent la production, à savoir, le climat et les ressources naturelles rares que sont la terre et l'eau, la compétition dans l'utilisation de celles-ci et la pression phytosanitaire. Enfin, nous essayons de voir dans quelle mesure évolueront les transferts des zones excédentaires vers celles qui seraient déficitaires (le commerce international), pour les besoins de l'alimentation et de la nutrition des humains.

C'est à travers le même prisme, que l'étude essaie de profiler la situation pour la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Cet état des lieux projeté peut orienter les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel vers un autre paradigme de développement, l'autosuffisance alimentaire, afin d'assurer aux populations, sans exclusive, une alimentation durable, saine et nutritionnelle, préservant les potentialités naturelles et l'environnement.

◆ Difficultés rencontrées

Importance de la documentation fournie sous forme électronique, sans classement par thématique ou centre d'intérêt, et durée de consultation très courte.

◆ Limites

Horizon des projections trop lointain et truffé d'incertitudes.

II. ANALYSE GLOBALE DES PROBLEMATIQUES, DEFIS ET ENJEUX DE SECURITE ALIMENTAIRE ET D'AGRICULTURE DURABLE A L'HORIZON 2050

2.1. Le contexte mondial

➤ **Quelle population nourrir face aux effets du changement climatique ?**

Selon les projections du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la population mondiale devrait augmenter de 2 milliards de personnes au cours des trente prochaines années, passant de 7,7 milliards actuellement à 8,5 milliards en 2030 et à 9,7 milliards en 2050. Elle pourrait atteindre un nombre proche de 11 milliards d'individus vers l'an 2100.

Cette croissance effrénée de la population mondiale au cours des deux derniers siècles tient en grande partie aux progrès de la médecine moderne et à l'amélioration du niveau de vie. Ces progrès ont permis de réduire considérablement la mortalité infantile, juvénile ou maternelle et d'accroître l'espérance de vie. Ces tendances auront toutefois d'importantes répercussions sur les générations à venir.

La quasi-totalité de cette croissance concernera les pays en développement. L'urbanisation s'accélénera et, selon les estimations, environ 70 pour cent de la population mondiale habitera en ville, contre 49 pour cent aujourd'hui.

Le grand défi serait d'assurer l'alimentation de toute la population mondiale ! En vue de nourrir cette population plus nombreuse, plus urbaine et potentiellement plus riche, la production alimentaire devra augmenter de 60 pour cent d'ici à 2050, par rapport aux années 2005-2007. Pour ce faire, il faudra un investissement net d'environ 83 milliards d'USD par an, en moyenne, dans l'agriculture des pays en développement.¹

Or l'agriculture qui nourrit le monde subit les changements climatiques et continuera de les subir si les engagements pris récemment au Sommet de Paris COP 21 ne sont pas tenus.

Selon *le rapport mondial* de la FAO sur l'Agriculture et l'Alimentation 2020, la fréquence accrue des sécheresses et les pénuries d'eau qui en résultent et par leur impact dans l'agriculture pluviale font peser des menaces importantes sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire, en particulier parmi les populations les plus vulnérables, dans les régions du monde les moins développées.

Selon le même rapport, environ 3,2 milliards de **personnes, dont 1,4 milliard de ruraux, vivent dans des régions agricoles soumises à des niveaux de stress hydrique élevés à très élevés** ou à des sécheresses très fréquentes. **Environ 128 millions d'hectares de terres agricoles pluviales et 656 millions d'hectares de pâturages subissent de fréquents épisodes de sécheresse**, tandis que 171 millions d'hectares de terres cultivées irriguées sont soumis à un niveau élevé ou très élevé de stress hydrique.

L'eau est à la base de nombre d'objectifs de développement durable (ODD), de l'ODD 6 en particulier. Réaliser cet objectif d'ici à 2030 sera un véritable défi.

Défis à relever : S'attaquer vigoureusement et sans attendre aux pénuries d'eau et à la rareté de l'eau dans le secteur agricole. C'est la sécurité alimentaire mondiale et la nutrition qui sont en jeu. Nécessité d'alternatives énergétiques

Elle se traduira par une concurrence dans l'utilisation des terres cultivables pour des productions agricoles à des fins alimentaires ou pour des usages énergétiques et industriels.

¹ in situation des marchés des produits agricoles ; commerce et sécurité alimentaire : trouver un meilleur équilibre entre les priorités nationales et le bien commun ; FAO, 2015-16

Au niveau mondial, on estime que déjà 20 % du maïs américain sert à produire de l'éthanol ; les surfaces de canne qui y sont consacrées au Brésil sont considérables. En Afrique de l'Ouest, plusieurs pays, dont le Sénégal, affichent des ambitions dans ce domaine des biocarburants.

Au niveau de l'UE, sur la base des orientations politiques supplémentaires du Commissaire aux partenariats internationaux, d'autres dimensions ont été intégrées pour atteindre les objectifs politiques, et qui pourraient changer la donne de son partenariat à l'horizon de ce cycle de programmation. Parmi celles-ci, le « Green Deal » (pilier 1 de l'infographie) dans lequel Énergie renouvelable / durable figure parmi les priorités retenues.

Cette problématique se pose en termes d'accessibilité économique des populations aux produits alimentaires de base. Le risque d'observer une tension sur les prix sera grand.

➤ **Comportement de la production agricole mondiale**

Selon l'étude comparative de quatre prospectives, réalisée par l'AFD², deux grandes visions du futur de l'agriculture se dégagent :

- D'un côté des *scénarios tendanciels basés sur l'intensification à l'hectare pour limiter l'extension des surfaces cultivées* et préserver des espaces naturels ;
- De l'autre côté *des scénarios de rupture* basés sur des systèmes agricoles fournissant des aménités environnementales *quitte à augmenter les surfaces cultivées*.

Les **scénarios tendanciels** supposent une forte augmentation de la production agricole d'ici 2050, induite notamment par une *augmentation de la consommation de viande* comprise entre 85 et 151 %. Ces scénarios font également l'hypothèse d'une augmentation des rendements agricoles supérieure à 65 % et d'une faible extension des surfaces cultivées, inférieure à 6 %. Ces scénarios ne privilégient pas les humains pour leur consommation de céréales.

Les **scénarios de rupture** se reposent en général sur une augmentation plus faible des rendements (entre 7 % et 19 %), mais sur une augmentation des surfaces plus forte, comprise entre 13 % et 23 %. En général, ces scénarios nécessitent ou entraînent une *évolution vers des régimes alimentaires moins carnés*.

L'allusion aux régimes alimentaires carnés montre que ces scénarios sont bâtis sur des modèles d'exploitation agricole de type européen centrée sur l'embouche animale. Le 2^{ème} scénario est plus compatible avec les réalités africaines.

La concurrence pour la production agricole sera rude entre les besoins alimentaires des humains, ceux des animaux d'élevage et les besoins énergétiques.

➤ **Contour du commerce international des produits vivriers de base**

Les perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO pour la période 2015-24 montrent que de nombreuses régions devraient devenir de plus en plus dépendantes du commerce, soit comme exportatrices nettes, soit comme importatrices nettes. En *Asie* les importations nettes ont augmenté le plus rapidement, du fait que la Chine est devenue importatrice nette de nombreux produits agricoles. *L'Amérique latine* est aujourd'hui le plus grand exportateur net de produits alimentaires, en raison de la forte croissance de sa production. *L'Amérique du Nord* est le deuxième exportateur net, ce qui est davantage dû à une stagnation de la consommation dans la région qu'à une croissance de la production.

² Documents de base : le dernier Outlook de la FAO (2010), la prospective Agrimonde (INRA-CIRAD, 2009), l'étude de l'Institut de socio-écologie de Vienne (2009) et la prospective de l'IFPRI (2005).

L'Europe de l'Est et l'Asie centrale sont en train de passer du statut d'importateurs nets à celui d'exportateurs nets.

À l'inverse, les importations nettes de l'Afrique subsaharienne ont augmenté, et si le besoin se maintient, le risque de ne pas rencontrer sur le marché une offre satisfaisante est grand. Il en est de même de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord en train de devenir une région importatrice nette dans la mesure où la production de denrées alimentaires n'arrive pas à suivre le rythme de croissance de la demande.

➤ Santé et nutrition

Les Statistiques sanitaires mondiales de 2019, dans lesquelles l'OMS donne un aperçu de la situation de la santé dans le monde, montrent que, dans certains domaines, des progrès remarquables dans l'atteinte des ODD ont été accomplis tandis que, dans d'autres domaines, on constate une stagnation et que les progrès réalisés pourraient bien être remis en cause. Il ressort des dernières données disponibles que :

- Près de la moitié de la population mondiale n'a pas accès à tous les services de santé dont elle a besoin ;
- Il existe un écart d'espérance de vie de 18,1 ans entre les pays les plus pauvres et les pays les plus riches ;
- En 2010, près de 100 millions de personnes ont sombré dans l'extrême pauvreté parce qu'elles ont dû payer des services de santé de leur poche ;
- En 2016, la probabilité qu'une personne âgée de 30 ans décède d'une maladie non transmissible avant l'âge de 70 ans était supérieure de 44 % chez les hommes par rapport aux femmes ;
- En 2017, environ 5,4 millions d'enfants sont morts avant d'avoir atteint leur cinquième anniversaire.

Pour la première fois, les statistiques sanitaires mondiales de l'OMS ont été ventilées par sexe. Cette nouvelle analyse a permis de mieux comprendre la santé et les besoins des populations du monde entier.

➤ Etat nutritionnel

A partir de 2010, tous les pays couverts par le CILSS avaient chacun élaboré leur politique nationale de Nutrition (PNN). Ces politiques visaient les mêmes buts et objectifs : • Garantir à chaque population, et en particulier aux populations vulnérables, un état nutritionnel compatible avec une bonne santé, une vie productive optimale ; • Réduire la malnutrition aiguë globale en dessous du seuil de 10% chez les enfants de 0 à 5 ans; (OMS/FAO) ; • Réduire le retard de croissance en dessous de 20% chez les enfants de 0 à 5 ans ; • Réduire ou éliminer certaines carences en micronutriments (iode, vitamine A, fer) : • Réduire d'au moins 25% selon le niveau de base le surpoids chez les enfants et chez les femmes.

Des Plans Stratégiques Multisectoriels de Nutrition (PSMN) sont élaborés pour la mise en œuvre des politiques nationales. Des indicateurs de suivi universels sont retenus pour la mise à niveau nutritionnel. Et des mécanismes pérennes de financement de la nutrition conformes aux lois budgétaires ont été développés pour améliorer l'état nutritionnel.

Malgré tout, la malnutrition chronique touche environ 20 millions d'enfants de moins de cinq ans et environ une femme sur deux souffre d'anémie (Cf. rapport RPCA 2018). Les pays sahéliens présentent plus de 40% des cas de malnutrition chronique de la région. Dans nombreuses zones du Sahel, la malnutrition aiguë dépasse régulièrement le seuil d'urgence de 15% (OMS).

La pandémie de la Covid 19 s'invite dans une région déjà fragilisée par la récurrence des crises alimentaires et les conflits armés. La pandémie de COVID-19 survient à un moment où de nombreux pays africains mènent la bataille contre divers maux existants tels que l'invasion de criquets dans la Corne de l'Afrique, les chenilles légionnaires, les effets néfastes et persistants du changement climatique, l'insuffisance des revenus et l'insécurité alimentaire. Même avant la pandémie de COVID-19, la malnutrition, la faim et la famine étaient des pandémies silencieuses qui tuaient des centaines de milliers d'Africains chaque année.

➤ **Pandémie de la Covid 19**

Jusqu'en décembre 2020, la pandémie COVID-19 a fait plus de 1,5 million de décès et plus de 62 millions de personnes sont atteintes du virus à travers le monde. Elle n'est pas seulement la plus grande crise sanitaire mondiale depuis la création des Nations Unies il y a 75 ans, mais c'est aussi une crise humanitaire, socio-économique, de sécurité et des droits humains. Elle est là depuis un an et on ne sait pas pour combien de temps encore. **Le seuil des trois millions d'infections** au nouveau coronavirus a été franchi en janvier 2021, en moins d'un an. L'Afrique reste cependant le continent le moins touché dans le monde à ce jour.

Le virus a réussi à confiner le monde entier. **Les impacts socio-économiques** ne sont pas encore totalement chiffrés mais se font ressentir en termes de : Pertes d'emplois et de revenus ; contraction de l'économie, pouvant atteindre plus d'un point dans les pays riches et plus de 3 points dans les pays de l'Afrique de l'Ouest (AO) ; précarité économique accrue des ménages ; précarité sanitaire, etc.

Et on ne sait pas pour combien de temps encore. La pandémie de COVID-19 et les stratégies pour y répondre, notamment le confinement, la fermeture des frontières et la perturbation des chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales, nous rappellent brutalement que les pays doivent absolument investir dans les chaînes de valeur agricoles et les systèmes alimentaires, diversifier leurs sources de revenus en devises et, surtout, être prêts à nourrir leurs citoyens en temps normal et en temps de crise et de pandémie mondiale comme la COVID-19. L'alimentation est un besoin universel essentiel pour tous les êtres humains — un droit qui, lorsqu'il est méconnu, affecte tous les secteurs de l'expérience humaine et met en péril la sécurité des nations, des économies et des communautés. Les mesures de confinement édictées en raison des pandémies (comme la COVID-19), s'apparentent à une guerre qui tue sans armes, surtout pour la majorité pauvre en Afrique et dans le monde en développement. Les effets soudains et sans précédent de la pandémie de COVID-19 sur les chaînes de valeur mondiales et les systèmes d'approvisionnement alimentaire exposent de nombreux pays africains qui dépendent de l'importation de denrées alimentaires pour nourrir leurs citoyens, à des risques de mortalité plus élevés que ceux liés à la pandémie elle-même.

2.2. Le contexte dans la région ouest africaine et le Sahel

➤ **Quelle population à nourrir ?**

La population qui représente près de 37% de la population du sous-continent, devrait même croître dans des proportions légèrement supérieures et passer de 391 millions d'habitants en 2019 à **796 millions en 2050 (+104%)** puis à 1,5 milliard en 2100 (+284%). La population urbaine passerait de 34,7% en 2000 à 62,7% en 2050³.

Selon l'AFD, la problématique de la SAN va rester très prégnante dans la région de l'**Afrique de l'Ouest** (CEDEAO et Mauritanie). En effet, la région a connu une pire crise alimentaire de son histoire avec le dédoublement de la population en insécurité alimentaire en 2010 par rapport à une année « normale » (impacts COVID non pris en compte). Une population qui va atteindre 450 millions d'habitants, majoritairement urbaine en 2025.

➤ **Les changements climatiques**

Les changements climatiques représentent une menace importante pour le développement économique, social et durable de l'Afrique. Des faits prouvent que le réchauffement de l'Afrique s'est accentué de manière significative depuis 50 à 100 ans, avec des conséquences sur la santé, le bétail, l'insécurité alimentaire et pour les populations.

³ Source : 2016. Secrétariat du CSAO/OCDE.

Plus vulnérable que toute autre région du monde aux changements climatiques, l'Afrique risque d'être plus durement touchée par la hausse des températures. La réduction des réserves en eau, ainsi que la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes, ont un impact négatif sur l'agriculture et contribuent à la désertification.

Selon les modèles du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC), la hausse des températures devrait y être plus élevée qu'au niveau mondial. Les résultats sont contrastés sur le niveau des précipitations. L'impact du réchauffement sur les phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses, inondations), est probable mais peu précis en ce qui concerne la région. L'impact sur les ressources en eau est mal connu mais les experts estiment que cela incite à une grande prudence dans la gestion des ressources et à une exploitation régionale et intégrée des eaux. Enfin, les zones côtières sont vulnérables à la montée du niveau des océans.⁴

➤ **Catastrophes naturelles** (sécheresse, inondations, etc.)

La fréquence des catastrophes en Afrique augmente en nombre, en ampleur et en fréquence en raison de l'escalade des risques, en particulier la sécheresse et les inondations. On prévoit que ces risques augmenteront avec le changement climatique. Les catastrophes entraînent d'immenses pertes : dommages énormes aux actifs physiques, naturels et environnementaux, pertes en vies humaines, pertes dans le cheptel animal, pertes financières, érosion du capital social et des systèmes de gouvernance et affaiblissement de la résilience des moyens de subsistance.

En 2008, par exemple, 96 catastrophes ont été enregistrées en Afrique subsaharienne. Elles comprenaient 44 inondations et neuf sécheresses qui ont affecté 16,3 millions de personnes. Les pertes économiques qui en résultent ont été estimées à un milliard de dollars. Les tendances actuelles de l'évolution du cheptel laissent entrevoir une situation potentiellement explosive, si l'on imagine des millions d'animaux sahéliens qui se présenteraient aux frontières des pays côtiers en fuyant la sécheresse.

➤ **Ressources en eaux souterraines et de surface**

Le potentiel de la région CEDEAO est estimé à 316,7 milliards m³ en eaux souterraines et à 271,5 milliards de m³ en eaux de surface. Il est jusqu'ici faiblement mobilisé pour faire de l'agriculture de la CEDEAO un secteur performant, en raison d'un équipement insuffisant de pompage.

➤ **Les disponibilités foncières par grande zone agro écologique⁵**

Le potentiel de terres agricoles de l'Afrique de l'Ouest est encore très important en 2005. Selon les statistiques de la FAO, la région dispose d'environ 236 millions d'hectares de terres cultivables. Environ 55 millions d'hectares⁶ sont mis en valeur chaque année, soit 24% du potentiel. A ce potentiel cultivable il faut ajouter quelques 119 millions d'hectares de pâturage pour le développement de l'élevage. Cet élevage pastoral extensif est d'ailleurs pratiquement la seule façon de valoriser les zones arides et semi arides.

La répartition spatiale de cette disponibilité laisse entrevoir d'importantes potentialités dans les franges forestières, notamment dans trois pays : le Nigeria, la Côte-d'Ivoire et le Ghana n'abritent pas moins de 37 % des terres encore inexploitées de la région. Il s'agit d'une véritable opportunité au regard de la qualité des terres et de leur aptitude à la production d'une large gamme de spéculations, pour l'alimentation et l'exportation.

⁴ Selon FARM

⁵ In Les potentialités agricoles de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) Février 2008

⁶ Compte non tenu de l'intensité culturale

Suivent les franges sahéliennes représentées par le Mali où moins de 10 % des terres cultivables sont mises en valeur, le Niger moins de 28 %, le Sénégal moins de 29 % et surtout de la Mauritanie, moins de 11,6 %. Ces quatre pays de la frange sahélienne possèdent 40 % des terres encore non mises en culture de la région. Cependant, le potentiel de production de ces terres est limité par la piètre qualité des sols, très peu aptes à une forte diversification des productions et qui, de ce fait, exigent d'importants apports nutritifs pour garantir des rendements à peine capables de rémunérer la force de travail des actifs agricoles. Leur viabilité à terme est étroitement liée à la capacité de maîtrise de l'eau à des fins d'irrigation et d'alimentation du bétail.

À côté de ces terres cultivables, les forêts et zones boisées de la CEDEAO occupaient 74 millions d'ha en 2005 contre 88,7 millions en 1980. Elles ont régressé de 16,2 % sur les 25 dernières années. Cette régression des surfaces boisées s'explique essentiellement par le déboisement à des fins agricoles et l'extension des zones de pâturage, l'extension des zones périurbaines avec les nouvelles habitations induites par la dynamique urbaine. Les zones de pâturages ont connu un accroissement de 5% entre 1985 et 2005.

➤ **Recul et dégradation des terres cultivables**

La désertification, facteur le plus en cause, dégrade les terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches en grande partie à cause des variations climatiques et des activités humaines. L'évaluation des zones touchées pose d'énormes difficultés en l'absence d'indicateurs d'état et de suivi, tant globaux que locaux, scientifiquement robustes et pertinents. Elles sont approchées par l'impact sur les forêts.

La croissance des populations urbaines dans les pays du Sahel a entraîné des bouleversements environnementaux aux environs des agglomérations. Il s'en suit une élévation des consommations en eau (140 litres/personne et par jour contre 15 litres en milieu rural) et en énergie-bois. Cette dernière demande est à la base des trous de déboisement. Selon la FAO, l'Afrique se distingue par le taux de déboisement continental le plus important (0,78% par an). Il ressort aussi selon des études de Ariori et Ozer (2006) qu'en Afrique de l'Ouest aride, la vitesse moyenne annuelle de changement des unités fourragères forestières est de 62,0% au cours des dernières décennies.⁷

Les villes en pleine croissance se développent sur des terres arables et « potentiellement cultivables ». Ainsi celles-là reculent en quantité et s'éloignent de plus en plus des marchés agricoles, ce qui par ricochet renchérit les coûts du transport et les prix des denrées agricoles.

A ce phénomène s'ajoute le surpâturage. Et comme si cela ne suffisait pas, les aires de pâturage, les couloirs de passage, les pistes de transhumance et les enclaves pastorales sont « colonisés » par des champs ou des propriétés privées de nouveaux acteurs (commerçants, fonctionnaires, élus), selon l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS)

➤ **Quelle production agricole en attendre ?**

Le changement climatique contribuera à accentuer les risques, à accélérer la dégradation des terres (érosion, désertification, salinisation, montée des eaux) et pourrait également diminuer les rendements dans les zones tropicales où les plus forts gains pouvaient être attendus.

Son impact sera a priori négatif. Le rapport Africa's Adaptation Gap du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), signale qu'un réchauffement d'environ deux degrés Celsius entraînerait d'ici le milieu du siècle une baisse de la production de 5 % pour le maïs, de 15 % pour le sorgho, et de 10 % pour le mil en Afrique subsaharienne. Pour s'en sortir, l'Afrique devrait se situer dans le groupe **des scénarios de rupture** de l'étude prospective comparative publiée par l'AFD. Les scénarios de rupture reposent sur une augmentation plus faible des rendements (entre 7 % et 19 %), mais sur une augmentation des surfaces plus forte, comprise entre 13 % et 23 %. En général, ces scénarios entraînent une *évolution vers des régimes alimentaires moins carnés*.

La recherche devra également être réorientée vers des paquets techniques et des itinéraires d'intensification compatibles avec la protection des ressources naturelles et de l'environnement.

⁷ Désertification au Sahel : crise climatique ou anthropique ? par André OZER* & Pierre OZER

Le sous-continent étant généralement considéré comme une région riche en terres, la poursuite de l'expansion des surfaces cultivées au cours de la décennie à venir peut ne pas sembler poser problème. A ce jour, entre la moitié et les deux tiers des terres excédentaires sont des forêts, mais leur conversion aurait un coût environnemental considérable, à telle enseigne que de nombreux pays africains cultivent les terres en permanence, et que les terres en jachère disparaissent dans les zones densément peuplées, passant de 40 % en 1960 à environ 15 % en 2015⁸.

L'extension des surfaces cultivées devrait se faire majoritairement sur des terres à moindre potentiel de rendement, tandis que la dégradation des terres déjà cultivées limite également les évolutions futures. La raréfaction des quantités d'eau précipitées constitue également un frein important.

La réponse aux limites foncières et aux contraintes climatiques se situe pour partie dans la sécurisation de la production par l'irrigation. Le potentiel d'évolution est grand. Moins de 3 % des terres subsahariennes sont actuellement irriguées, contre environ 40 % en Asie.

Le potentiel total en 2008 de terres irrigables portait sur 8,909 millions d'hectares, dont 7,496 millions en zone humide et semi-humide et 1,413 million en zone sèche à aride. Le Ghana et le Nigéria disposent à eux deux de 4,231 millions d'hectares. Son exploitation dépendra des capacités et rythmes d'investissement.

Seuls 10 % des terres potentiellement irrigables sont équipés pour l'irrigation, avec une surface agricole pour l'évacuation de l'eau, allant de 29 % des terres cultivées en Sierra Leone à moins de 1 % au Bénin, au Ghana et au Togo (Sirte, 2008).

Dans le Sahel, moins de 500 000 ha sont irrigués en maîtrise totale de l'eau, sur un potentiel irrigable de 2,4 millions d'hectares.

Périodes	Terres irriguées	Terres arables	Part des terres irriguées %
2005-2007	5,6	190 – 230	2,4 – 2,9
2030	6,7	275	2,4
2050	7,9	300	2,6

➤ Les productions animales

D'après l'OCDE, les statistiques officielles de l'élevage sont souvent minorées. Elles ne représentent probablement en moyenne qu'environ un tiers des transactions réelles en valeur » (Josserand 2013). Les flux réels de bétail entre les pays sahéliens et les pays côtiers sont en réalité largement supérieurs.

Le bétail (vendu principalement sur pieds) est parmi les premiers postes d'exportation des pays enclavés sahéliens.

Il y a une inadéquation entre l'offre et la demande de produits animaux. Avec une croissance annuelle estimée à 4 %, la demande en produits animaux au Sahel et en Afrique de l'Ouest devrait augmenter de plus de 250 % d'ici 2025 et passer à 14%, alors que le taux de croissance de l'offre en produits animaux est estimé à 2 % actuellement » (OCDE, 2008).

Jusque 2015, l'offre régionale en viande rouge, constituée principalement de bovins, caprins, ovins, couvrait la demande régionale (des villes de la bande côtière en grande partie). Mais pour combien de temps, les pays sahéliens (exportateurs) sont-ils en mesure de couvrir la demande des pays côtiers (importateurs) ?

En revanche, si l'on regarde l'offre régionale en produits laitiers on constate qu'elle ne couvre pas aujourd'hui la demande et que les importations de poudre de lait sont en croissance constante dans l'ensemble de la région.

L'offre régionale en produits avicoles connaît une croissance beaucoup plus forte de 8 à 10 % par an, mais insuffisante pour couvrir la demande urbaine et ralentir les importations de volaille, en croissance importante dans de nombreux pays. Le Sénégal est aujourd'hui le seul pays autosuffisant après avoir fermé ses frontières à cause de grippe aviaire et organisé la filière.

⁸ In Agri Famil & Sec Al. P Jacquemont mars 2018

➤ Les disponibilités alimentaires

D'après les perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, l'Afrique abritera 25% de la population mondiale en 2050 et la demande d'aliments devrait être élevée.

Or actuellement, le secteur agricole ne fournit que 70% des besoins alimentaires de l'Afrique.

Pour les produits de l'élevage, les taux de croissance annuelle estimés de la consommation en 2050 en Afrique sont de 3,3% pour la volaille et le porc, de 3,1% pour les œufs, de 2,5% pour la viande bovine et de 2,2% pour le lait. Aussi, l'Afrique devrait importer 12% de ses produits nets d'élevage d'ici 2030, et 15% d'ici 2050.

➤ Evolution des systèmes alimentaires

Pour la préparation quotidienne des repas, les femmes vont recourir faute de temps ou d'actifs pour la transformation, à des produits alimentaires importés, de qualité et souvent peu coûteux, mais aussi conférant plus de modernité à leurs préparations culinaires. C'est ainsi que s'explique l'accroissement de la consommation de riz brisé, importé massivement, et de pain à base de blé, également importé.

Ces deux produits (riz brisé et blé) ont jusqu'ici réussi à concurrencer les céréales locales dans la consommation, en l'absence d'une protection douanière suffisante. Cela justifie largement qu'une « offensive pour le riz » soit décrétée.

Face aux changements climatiques et leur impact négatif sur la productivité et la production agricole d'une part, compte tenu de la nécessité d'alternatives énergétiques face à la crise pétrolière d'autre part, le risque est réel d'enregistrer une contraction des surplus commercialisables de productions alimentaires et des prix élevés sur le marché international. Dans ces conditions, la seule issue qui s'offre à l'Afrique de l'Ouest et au Sahel est de **bâtir des systèmes productions alimentaires mieux intégrés et durables au plan national et régional susceptibles de produire suffisamment, de mieux transformer et de rendre l'accès à tous à une alimentation plus saine et nutritive** pour assurer la sécurité alimentaire dans l'autosuffisance d'un seul ensemble communautaire s'appuyant sur les avantages comparatifs de chaque pays.

2.3. Les enjeux et défis à relever

▪ Au niveau de la Gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Le défi de la population

Le taux d'accroissement démographique dépasse celui de la production, ce qui pose avec plus d'à-propos la problématique de l'éradication de la faim. Les politiques prises et la sensibilisation des segments de nos différentes sociétés se heurtent à des croyances qui l'emportent sur des considérations économiques, de santé publique, etc.

Le défi climatique

Selon la FAO, les progrès économiques et politiques sont encore fragiles dans l'ensemble de la région ouest africaine. En effet la région est confrontée à de nombreuses catastrophes naturelles et d'origine humaine depuis un demi-siècle. Cette situation a généré de graves pénuries alimentaires et mis à mal la capacité productive de plusieurs pays. L'instabilité traverse souvent les frontières, perturbe le commerce régional et élève les risques d'investissement dans les pays limitrophes (les coûts imposés au Mali et au Burkina Faso du fait de la perte d'accès au port d'Abidjan pendant le conflit ivoirien en sont la preuve)

La vulnérabilité persistante face aux catastrophes naturelles et d'origine humaine est à la base des crises alimentaires récurrentes survenant au Sahel, des guerres civiles en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire et au Liberia, et des attaques terroristes de la part de groupes indépendants au Nigeria et au Mali. Le nombre d'individus touchés par les catastrophes naturelles en Afrique de l'Ouest entre 1965 et 2010 est très fluctuant, entre 0 et 18 millions. Ces catastrophes étaient à l'origine des sécheresses (essentiellement dans les pays du Sahel) et des inondations.

Le défi de la répartition équitable du foncier

L'examen des hypothèses d'extension des terres cultivées montre que la question foncière est un élément clé de l'équation alimentaire à l'horizon 2050. Le disponible est constitué en grande partie de forêts et pâturages. Ces derniers relèvent de deux sous-secteurs coexistant avec celui de l'agriculture. Il s'y ajoute que les politiques foncières ne sont pas convergentes dans l'espace CEDEAO.

Le défi de l'irrigation

Face aux changements climatiques et, compte tenu des énormes potentialités en ressources en eaux souterraines et de surface et en surfaces irrigables, la solution alternative réside dans le développement de l'irrigation, d'autant plus que moins de 3% des terres cultivées sont irriguées. Il faut auparavant gagner la bataille du financement. Les grands aménagements en maîtrise complète de l'eau (y compris système de drainage) coûtent chers, au moins 4 millions de F CFA/hectare, ce qui explique pourquoi les rythmes moyens d'aménagement ne dépassent pas 2000 ha/an dans les pays.

Le défi du relèvement du potentiel cultivé

La production agricole doit nécessairement augmenter. Une grande partie des surfaces cultivées s'est dégradée sous l'effet des changements climatiques. Mais plus de 180 millions d'hectares du potentiel cultivable n'est pas encore exploitée, faute d'investissements suffisants surtout dans le potentiel irrigable. L'irrigation offre la possibilité de relever l'intensité culturale annuelle des terres cultivées. Pour la faire passer de son niveau actuel qui se situe autour de l'unité à 1,5 par exemple, il faudra des équipements en grande quantité de matériels de culture performants pour la libération rapide des terres et la mise en place deuxième culture annuelle. Il s'agit d'équipements en tracteurs, moissonneuses et batteuses. Et pour cela, le financement et le crédit à l'équipement doivent être très accessibles.

Le défi du relèvement des rendements agricoles

Les rendements, surtout pour les cultures pluviales tropicales oubliées (manioc, mil, sorgho, etc.) par la plupart des programmes de la première « révolution verte », doivent encore être améliorés. Une priorité forte devrait être donnée aux collaborations scientifiques et techniques pour appuyer les institutions du Sud dans l'amélioration de ces cultures tropicales oubliées qui passe par des itinéraires techniques de rupture. Les complémentarités agro écologiques entre les pays et autres avantages comparatifs peuvent encore être mieux valorisés.

Le défi de l'intégration de l'élevage et du pastoralisme

La définition d'une vision commune partagée par les pays sahéliens et les pays côtiers est attendue par les acteurs. Pour une utilisation rationnelle des pâturages, la recherche zootechnique doit se pencher sur les questions de dimensionnement et de gestion des troupeaux : quelle taille par unité pastorale, un géniteur pour combien de femelles ? Combien associer pastoralisme, semi-sédentarisation et embouche ? Quand est ce qu'il faut déstocker ?

Le défi des crises humanitaires

Aujourd'hui, les crises d'origine humaine liées principalement aux conflits civils (Liberia, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger et Mali plus récemment) l'emportent sur les crises dues aux catastrophes naturelles. En raison de l'interdépendance des états ouest-africains, une même crise touche fréquemment les pays limitrophes.

Etant donné le caractère inévitable des catastrophes naturelles et le nombre croissant de conflits qu'elles peuvent générer autour de l'accès aux ressources agricoles de plus en plus rares, il urge de :

- Renforcer les modalités de résolution de ces conflits qui s'avère être un élément essentiel des stratégies de développement Agricole ;
- Concevoir des dispositifs de protection sociale.

Le défi nutritionnel

Dans de nombreuses zones du Sahel, la malnutrition aigüe dépasse régulièrement le seuil d'urgence de 15% (OMS). Il s'agit de relever et de stabiliser l'état nutritionnel des populations, notamment en milieu rural. Les structures de santé doivent être davantage appuyées pour animer des séances d'information et de sensibilisation sur les bonnes pratiques alimentaires, et pour la distribution et ou vente d'aliments nutritifs pour enfants et personnes âgées.

Les défis d'efficacité et d'efficience

Pour réussir la mise en œuvre de la politique régionale agricole commune (ECOWAP), ils commandent de :

- Privilégier des programmes de traitement des fragilités qui offrent une valeur ajoutée d'être mis en œuvre et coordonnés au niveau régional : (i) risques sanitaires/phytosanitaires, (ii) risques associés au pastoralisme, (iii) les changements climatiques sur l'agriculture, (iv) infrastructure de stockage pour la sécurité alimentaire ;
- Conforter la fonction normative de la CEDEAO.

Le défi du financement

Ce sujet est transversal et se pose en termes de :

- Concentration des ressources en subvention sur des dimensions véritablement régionales des interventions et en accord avec le mandat de la CEDEAO ;
- Cohérence entre des interventions en subventions en faveur de la CEDEAO et les prêts nationaux ;
- Alignement des Partenaires techniques et financiers sur les priorités de l'ECOWAP ;
- Mise en place d'un instrument financier reconnu par les différentes parties prenantes ;
- Mise en place d'un système de financement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

Le défi de coordination entre les acteurs

Les Partenaires techniques et financiers tardent à s'aligner sur les priorités de l'ECOWAP ;

Le défi de la reddition des comptes

Les Institutions doivent accepter et appliquer un pilotage, un mode de **gouvernance et de gestion, tous axés sur les résultats**, pour le besoin d'évaluer les progrès accomplis à des pas de temps définis et mesurés à l'aide d'indicateurs précis, quantifiables et dont les cibles sont également fixées dans le temps. Cela nécessite un renforcement des capacités des institutions et la mise en place d'un **dispositif de suivi-évaluation suffisamment doté d'autorité**, et adossé à des systèmes d'information nationaux reliés au niveau régional, pour suivre et évaluer la mise en œuvre et les résultats obtenus dans les politiques et programmes.

Ainsi, il sera possible de renforcer l'argumentaire autour de la valeur ajoutée (les « outcomes ») du niveau régional et de la bonne articulation entre les activités régionales et nationales.

Le défi de l'Implication des OPRs et du secteur privé

Les capacités des OPRs dans la préparation et la participation aux négociations, tant au niveau régional qu'au niveau international, sont limitées de l'avis même de ces derniers. Le secteur privé reste jusqu'à peu impliqué dans les dialogues sur les politiques agricoles et de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Le défi de protection tarifaire

Selon certaines analyses, l'offre locale pour le lait pourrait davantage couvrir la demande en saison humide si le lait pouvait être collecté et si les prix des poudres de lait étaient plus élevés.

Le défi zéro faim à l'horizon 2030

Malgré de nombreux acquis sur le plan de la production agricole et de l'organisation des échanges commerciaux entre les pays de la région et avec l'extérieur, le bilan des 10 ans de l'ECOWAP/PDDAA a montré que :

- La situation de la **sécurité alimentaire**, bien que sensiblement améliorée, **reste préoccupante**, et très disparate (IFPRI, ACTED, 2015). En effet, La moyenne régionale pondérée de l'Indice de la faim dans le monde (Global Hunger Index - GHI, Cabo Verde exclu) est passée de 25,5 (1990) à 15,6 (2014). Le taux de sous-alimentation a baissé, mais dépasse encore dans de nombreux pays la moyenne mondiale (11 %).
- **La situation nutritionnelle est fortement dégradée**. Près de 40 % des enfants de moins de 5 ans sont touchés par un retard de croissance, 12 % souffrent de malnutrition aiguë et l'anémie frappe 75 % d'entre eux ; soit des taux bien supérieurs aux seuils admis par l'OMS.
- Dans la plupart des pays, la **pauvreté** frappe plus fortement les zones agricoles et rurales, où 40-60 % des ménages sont très pauvres ou pauvres.

Le défi sécuritaire à long terme en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Suite à l'intervention militaire française de 2013 au Mali, il y a une exarabation de l'extrémisme religieux violent, des conflits armés et communautaires notamment dans le Sahel Centre et dans le Nord Nigéria ; cela a des répercussions sur le développement durable de la Région Afrique de l'Ouest et du Sahel. Les conséquences actuelles sur les personnes déplacées internes dans les pays du Sahel Centre sont importantes en termes d'insécurité alimentaire, leur non accès à la santé, à l'agriculture, aux moyens d'existence durable, à l'eau et à l'assainissement, à une vie décente, etc. Une attention particulière devra être portée à moyen et long termes sur le Nexus « Sécurité-Humanitaire-Développement » en vue d'un retour à la paix et à la stabilité dans les zones et les pays affectés.

III - LES ACTEURS, LES POLITIQUES ET STRATEGIES, LES PROGRAMMES ET PROJETS REGIONAUX EN JEU

Depuis les années 70 et pour répondre à des défis alimentaires et nutritionnels de plus en plus complexes et récurrents et pour faire face à leurs multiples causes structurelles et conjoncturelles ; la région Ouest-Africaine s'est dotée d'un panel d'organisations et d'institutions (CILSS, UEMOA, CEDEAO), de mesures politiques, stratégiques (ECOWAP, CSSA, PAU) et d'organes et d'organisations techniques (outils d'informations et de réponses, de réseaux, etc.), de programmes régionaux et nationaux d'investissements, de « codes et de pactes de bonnes conduites et d'interventions et d'outils », etc. La création de nouvelles organisations sous régionales et/ou multi-pays s'est élargie avec l'émergence de nouvelles problématiques liées aux conflits armés, à l'insécurité : le G5 Sahel, l'Alliance Sahel notamment.

Au plan des politiques et stratégies régionales, elles se résument principalement comme suit :

Politiques / Stratégie régionales	Date d'approbation	Institutions régionales	Niveau d'approbation et de décision
Politique agricole des États de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP)	2005	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) - Créée en 1975 -	Chefs d'Etat et de Gouvernement des 15 pays de la CEDEAO
Politique Agricole de l'Union (PAU)	2001	Union Economique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMOA) - Créée en 1962 (1994) -	Chefs d'Etat et de Gouvernement des 8 pays de l'UEMOA
Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire (CSSA)	2000	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) - Créée en 1973 -	Chefs d'Etat et de Gouvernement des 13 pays membres

3.1. Les Organisations Inter-gouvernementales en Afrique de l'Ouest

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) : Créée le 28 mai 1975 la CEDEAO est une Organisation Régionale inter-étatique composée de 15 pays. L'article 3.1. du Traité de la CEDEAO du 24 juillet 1993 dispose que « la CEDEAO vise à promouvoir la coopération et ration et l'intégration dans la perspective dans la perspective d'une union une union économique de l'Afrique de l'Ouest en vue d'élever le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et d'accroître la stabilité e la stabilité économique, cde renforcer les relations entre les Etats de renforcer les relations entre les Etats membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain ».

La CEDEAO a adopté le 19 janvier 2005 sa politique agricole –ECOWAP en anglais – après une étroite concertation avec ses Etats membres et les organisations socioprofessionnelles. Cette politique régionale constitue un point nodal pour la mise en œuvre du volet agricole du NEPAD (PDDAA) dans la région. L'ECOWAP a pour objectif général de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres, ainsi que des inégalités entre les territoires, zones et pays. Elle devrait permettre de :

- Assurer la sécurité alimentaire de la population rurale et urbaine ouest africaine ;
- Réduire la dépendance vis à vis des importations alimentaires en accordant la priorité aux productions alimentaires ;
- Favoriser une intégration économique et commerciale équitable des exploitations agricoles sur l'ensemble des marchés ;
- Développer les capacités humaines, créer des emplois et garantir les revenus en amont et en aval de la production, et contribuer au développement des services en milieu rural, de façon à améliorer les conditions de vie des populations rurales ;
- Assurer une intensification des systèmes de production, adaptée aux différents contextes agro-écologiques, afin d'assurer une croissance de la production ;
- Contribuer à réduire la vulnérabilité des économies ouest-africaines et à limiter les facteurs d'instabilité et d'insécurité régionale ;
- Contribuer à doter l'agriculture ouest-africaine de mécanismes de financement appropriés.

L'ECOWAP repose sur trois axes d'intervention : 1) l'accroissement de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture ; 2) la mise en œuvre d'un régime commercial intracommunautaire ; 3) l'adaptation du régime commercial extérieur.

Un Fonds régional pour l'Agriculture et l'Alimentation (FRAA), attribué à la BIDC le 14 février 2019, a été mis en place pour soutenir la mise en œuvre de l'ECOWAP ; il reste à être opérationnalisé. Le financement du FRAA se fera sur ressources propres de la CEDEAO et par des contributions de donateurs.

Le bilan de l'ECOWAP en 2015 a montré que la valeur ajoutée de la CEDEAO dans la réalisation du mandat d'intégration économique et politique est largement reconnue. C'est un champ de compétences très large regroupant l'ensemble des dimensions de l'intégration régionale (politique, monétaire, économique, commerciale, défense, etc.) ; un régime juridique ; des compétences régionales dans plusieurs politiques communautaires (un tarif extérieur commun -TEC-, la politique de concurrence, la politique monétaire, le Franc CFA de l'UEMOA est géré par la BCEAO, la politique agricole de l'ECOWAP, la plus avancée en Afrique en termes de mise en œuvre).

Après dix ans de mise en œuvre de l'ECOWAP, des progrès importants ont certes été faits de vision notamment en lien avec le PDDAA et l'Objectif « Faim zéro en 2025 ».

Il reste que le contexte de la situation de la sécurité alimentaire reste préoccupante ; la situation nutritionnelle s'est fortement dégradée et la pauvreté frappe plus fortement les zones exposées aux conflits armés et à l'insécurité.

Le PRIASAN (2016 – 2020) de 2^e génération adopté en 2016 avec un Cadre de résultats plus complet comporte des indicateurs d'objectifs et de résultats dotés de cibles pour 2020. L'ambition nouvelle du PRIASAN reste l'intégration effective de la nutrition dans les politiques, programmes et stratégies d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire. Ce processus s'est bien enclenché avec les PNIASAN de 2^{ème} génération dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

La CEDEAO s'est dotée d'une nouvelle agence en 2012, l'Agence régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) pour renforcer le pilotage et l'exécution des programmes et projets régionaux dans le cadre de l'ECOWAP.

La CEDEAO a élaboré des Stratégies régionales pour soutenir la mise en œuvre de l'ECOWAP qui requièrent une attention particulière notamment la Stratégie d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique dans l'espace CEDEAO.

Le Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) : Créé en 1973 en réponse aux grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 1970, il est aujourd'hui composé de 13 états-membres avec pour finalité de « S'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification, pour un nouvel équilibre écologique au Sahel » à travers :

- La formulation, l'analyse, la coordination et l'harmonisation des stratégies et politiques ;
- Le renforcement de la coopération scientifique et technique ;
- La collecte, le traitement et la diffusion des informations ;
- Le renforcement des capacités des différents acteurs, y compris le secteur privé ;
- La capitalisation et la diffusion des expériences et acquis ;
- L'accompagnement dans la mise en œuvre des stratégies, politiques et programmes.

Le CILSS s'est doté d'un Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire Durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel (CSSA), adopté en 2000. Ce Cadre constitue un référentiel d'orientation et de coordination des interventions pour les États, les sociétés civiles sahéliennes, les OIG et les partenaires extérieurs. Pour le rendre opérationnel, le CILSS a mis au point une stratégie opérationnelle de sécurité alimentaire régionale (SOSAR) qui complète les stratégies adoptées au niveau national. Ces deux documents ont été rédigés dans une logique cohérente de planification.

Le CILSS a une vision de la SAN qui est en phase avec les politiques régionales (PNIASAN et PRIASAN) de la CEDEAO et de la politique Agricole de l'Union (PAU) de l'UEMOA.

Les pays d’Afrique de l’Ouest, notamment les Etats membres du CILSS, ont appris à gérer et atténuer les catastrophes naturelles localisées grâce aux systèmes d’information météorologique, du marché et d’alerte précoce, ainsi qu’au développement de différents outils et instruments de gestion et de prévention des crises alimentaires avec la Charte PREGEC.

En effet, le CILSS a réussi, à travers le temps, à institutionnaliser un espace de rencontre, d’échange et de discussion à travers la plateforme du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) et du cadre général de PREGEC. Il a mis en place au niveau des Etats, des outils leur permettant de prévenir, gérer et suivre les questions agricoles, hydrologie, climatiques, de sécheresse et de désertification, et récemment le Cadre Harmonisé. Il s’affirme de plus en plus auprès des États, des OIG et des autres acteurs (ONG et OPRs) comme une institution de référence pour ces questions.

Dans son dispositif d’analyse de l’information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, son engagement s’illustre à travers l’analyse régulière des déterminants de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour guider les systèmes d’alerte rapide des pays, prévenir les crises alimentaires et nutritionnelles et renseigner les politiques publiques.

L’Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) : Créée en 1994, l’UEMOA a pour mandat de « renforcer la compétitivité des activités économiques et financières des États membres dans le cadre d’un marché ouvert et concurrentiel et d’un environnement juridique rationalisé et harmonisé » (Traité modifié 2003). Elle dispose dans les domaines agricoles et de SAN, d’une Politique Agricole de l’Union (PAU) adopté en 2001 avec comme objectif global « de contribuer durablement à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social des Etats Membres (EM) et à la réduction de la pauvreté en milieu rural ». Elle est opérationnalisée par le Programme communautaire décennal de transformation de l’agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PCD-TASAN 2014-2024) qui concrétise les ambitions de la PAU et de la Politique commune d’amélioration de l’environnement (PCAE). Son coût global de mise en œuvre est estimé à 689 milliards FCFA que l’UEMOA a mobilisé dans le cadre du Partenariat Public-Privé. Le programme vise à identifier les voies adaptées pour promouvoir la transformation durable de l’agriculture dans l’espace UEMOA.

Le PCD-TASAN prône une philosophie d’intervention bâtie sur la promotion des chaînes de valeurs agricoles rompant avec les interventions isolées et segmentées menées jusque-là. La démarche prévoit un ensemble cohérent d’investissements pour agréger les acteurs des filières agricoles et développer des pôles de croissance. La démarche d’agrégation privilégiera un partenariat bénéfique pour les acteurs concernés où les exploitations agricoles familiales seront organisées et appuyées en vue de garantir leur accès équitable et durable aux marchés des intrants, des services et des produits. Toute cette dynamique sera soutenue par un environnement incitatif créé pour faciliter les investissements et l’accès aux crédits des exploitations agricoles familiales. Il est également prévu d’assainir le cadre réglementaire et institutionnel de gestion des intrants et de promotion de la sécurité sanitaire et phytosanitaire.

Un Fonds régional de développement de l’agriculture de l’Union (FRDA) doté d’environ cent milliards de F CFA de ressources initiales a été mis en place pour accompagner la mise en œuvre de la PAU et du PCD-TASAN. La question du suivi évaluation de la PAU reste un des défis majeurs pour apprécier l’efficacité de la PAU.

L’UEMOA prépare actuellement un **Plan directeur d’aménagement des Corridors pour l’anneau de croissance de l’Afrique de l’Ouest**, dénommé Plan « CACAO ». Il s’agit d’un vaste programme sous régional dont l’objectif est d’œuvrer à la construction d’un espace économique stable, compétitif et équilibré entre les zones côtières et celles enclavées, grâce à l’élargissement des marchés et à la prise en compte des complémentarités régionales. (A titre de **contribution à l’OS 2 du COS**).

Des financements à hauteur de 1400 milliards de F CFA, soit 2,54 milliards de dollars US ont été annoncés par la BOAD, la Coopération Japonaise (JICA), ainsi les membres du secteur privé de la sous-région présents à cette rencontre. D’autres partenaires techniques et financiers, tels que la BID de la CEDEAO, la BAD, l’UE, l’AFD, la BM, et le secteur privé, ont pris l’engagement de participer au bouclage du financement de l’initiative.

D'autres organisations régionales et continentales comme le CORAF, ARID, ARC s'illustrent bien dans les actions de promotion de la recherche agricole et la prévention et la gestion des risques de catastrophes en Afrique de l'Ouest.

Les Organisations de la Société Civile (OSC, OP)

Les organisations de la société civile ouest africaine et sahélienne intervenant dans le domaine agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnel sont, depuis le début des années 2000 et avec les crises de 2005 et de 2008, devenues de plus en plus impliquées et actives dans le plaidoyer et la formulation des différentes politiques et stratégies nationales et régionales (CEDEAO-UEMOA).

Des réseaux comme, notamment le RBM, le ROPPA, l'APESS, mais également AFAO, POSCAO, RECAO, RESIMAO, ROAC, ont pu développer des capacités en matière de déclaration et de prise de position sur les différentes politiques et problématiques de résilience et de SAN. Ces huit réseaux d'OSC sont engagés dans le processus/initiative AGIR. Certaines de ces organisations ont développé leurs propres stratégies (ou programmes d'actions) de concours à la mise en œuvre des politiques régionales. Pilotés par le trio d'OP faitière : le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA-agriculteurs), le Réseau Billital Maroobé (RBM-pasteurs) et l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS), elles ont organisé, au niveau de leurs organisations (OP), des mécanismes d'informations comme l'observatoire des exploitations agro-sylvo-pastorales, ainsi que des mécanismes d'alerte précoce.

Si ces OSC sont de plus en plus présentes dans le dialogue sur les politiques/initiatives et leur gouvernance ; leurs capacités pour influencer les politiques régionales et nationales restent cependant limitées et demandent à être renforcées.

Les Partenaires au développement (PTF) et ONG

Les partenaires techniques et financiers au développement les plus actifs non exhaustifs au niveau régional dans le secteur agricole et de SAN et Résilience sont notamment l'AFD (actuel chef de file du Groupe ECOWAP et du groupe PTF/CILSS), l'USAID, la GIZ, l'AECID, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement, l'Union Européenne, l'IFPRI, les organisations du système des Nations Unies (FAO, PAM, UNICEF, OMM), et les acteurs humanitaires y compris ECHO et les ONG (ACF, OXFAM, Terres des Hommes, CARE-Dnk, Acting for Life, SNV, Save the Children, etc.).

Tous ces acteurs accompagnent aussi bien des pays que les organisations régionales dans les domaines agricoles et de SAN, d'Environnement et de Changement climatique.

Le **Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)** basé à l'OCDE reste un partenaire stratégique pour la région Afrique de l'Ouest et du Sahel. Il entend renforcer sa contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à travers son capital d'expertise de dialogue et d'études pour nourrir et promouvoir des politiques publiques et stratégies internationales durables et en phase avec les mutations rapides de la région.

Les Organisations de mise en valeur des bassins fluviaux et d'autres espaces sous régionaux

Ils sont aussi des partenaires incontournables dans la mise en valeur du potentiel irrigable. Sont présentes dans la sous-région : l'OMVS, l'OMVG, l'Office du Niger, le Liptako Gourma, etc.

Quelques nouveaux acteurs : L'Alliance Sahel ; le G5 Sahel.

L'insécurité civile et le terrorisme dans la bande sahélo-saharienne ont été à la base de la création du **G5 Sahel**, instance interétatique qui regroupe la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad, avec des missions spécifiques sur les questions de NEXUS, de résilience et de paix et développement en réponse à la crise sécuritaire au-delà de la réponse « militaire ».

L'**Alliance Sahel** fédère aujourd'hui 25 partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux (14 membres de plein exercice et 11 observateurs), unis par une vision commune, cohérente avec l'Agenda 2030 du développement durable et ciblant une amélioration durable des conditions de vie des populations sahéliennes.

3.2. Les Programmes, projets et Initiatives régionales importantes en cours dans la Région

De nombreux programmes, projets et initiatives ont été entrepris en Afrique de l'Ouest et au Sahel et qui couvrent différentes thématiques d'agriculture et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'environnement et de changement climatique.

Thématiques/Domaines d'intervention	Programmes, projets et initiatives
Résilience, Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	Projet d'appui à l'ECOWAP/PDDAA (filets sociaux de sécurité - financé par l'AECID) – CEDEAO ; Projet Stocks (financé par le PIR/11ème FED) – CEDEAO; PAGR-SANAD (financé par le PIR/11ème FED) – CILSS ; P2RS (financé par la BAD) – CILSS; PARDISA (financé par l'UEMOA) – CILSS; PRRIA (financé par la BID) – CILSS; PASANAO (financé par l'AFD) ; Initiative Hydraulique villageoise CEDEAO; TCP FAO CEDEAO sur l'hydraulique villageoise; Initiative GIZ –CEDEAO ; Proact Sahel avec les ONG Save the Children/ACF/OXFAM financé par l'UE, analyse et réponse sur la crise alimentaire et nutritionnelle 2020 – CSAO.
Adaptation de l'Agriculture au Changement Climatique et à l'environnement	Projet GCCA+ (financé par l'UE) - Expertise France ; projets d'appui au programme régional Agroécologie de la CEDEAO (PATAE-AFD ; PAIAD - PIR 11 ^{ème} FED) – CEDEAO - Consortium AVSF ; Projet AIC (financé par le Fonds Adaptation-BOAD) – CEDEAO ; Projet « Adaptation aux changements climatiques » (financé par la Suède) – CEDEAO ; Initiative WAICSA de la BIDD et autres initiatives portées par la FAO, le CORAF et le CILSS, le Programme DESIRA sur la Recherche agricole avec l'UE ; PAPFOR et PAPBIO financés sur le 11 ^e FED PIR Afrique de l'Ouest
Productivité et compétitivité agricoles	PARIIS (financé par les Etats et la Banque Mondiale) – CILSS ; projet ENGRAIS avec l'IFDC ; Projet semencier avec le CORAF ; Initiatives de programmes en cours notamment le FSRP avec la BM, le Programme CARI (Financé par la BMZ-GiZ et BMGF), le Plan d'action Riz CEDEAO 2020-2025
Pastoralisme, Transhumance, Maladies animales et Développement de l'Élevage	P RAPPS (financé par la Banque Mondiale et les Etats) – CILSS ; PREDIP (financé par le PIR/11ème FED) - CILSS –ONG – CRSA ; PEPISAO + FAPS-PRIDEC (financés par l'AFD) - CEDEAO + CILSS ; PACBAO (financé par la DDC-Suisse) – CEDEAO ; Initiative Elimination de la PPR – CRSA et en perspective le PRAPS2 – BM
SPS, lutte contre les maladies et ravageurs des végétaux, Gestion des pesticides	Projet SyRIMAO (financé par l'UE et l'AFD) – CEDEAO ; Initiatives de lutte contre la Chenille Légionnaire d'Automne (CLA) et les criquets pèlerins - TCP FAO-CEDEAO ; Initiative d'opérationnalisation du COAHP (convention tripartite CEDEAO-UEMOA-CILSS) et autres initiatives portées par le CORAF, le COLEACP, le CILSS-CRA et la FAO
Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles	Appui de l'USAID à l'ECOWAP – CEDEAO et au CILSS ; PRAOP (financé par la DDC) – CEDEAO et UEMOA CILSS et ROPPA : Composante 1 du PAGR-SANAD et PARCI financés par le 11 ^e FED et d'autres initiatives portées par la FAO, le CORAF, le CILSS et l'UEMOA

Pour la mise en œuvre de ces différents programmes et projets, la responsabilité est confiée aux OIG telles que la CEDEAO ou le CILSS ou encore l'UEMOA, le CORAF pour les questions ayant une dimension régionale. Les composantes opérationnelles au niveau pays sont pilotées par des équipes nationales des différents pays bénéficiaires. Aux structures sous-régionales citées plus haut, il convient de relever l'existence d'autres organes, dont le G5 Sahel qui, initialement destiné à lutter contre l'insécurité dans la bande sahélo-saharienne, a pris la mesure de l'importance d'intégrer les problématiques de résilience et de développement dans sa stratégie de résolution des crises.

Certains des programmes, projets et initiatives clés sont détaillés ci-dessous.

PREDIP - Programme régional de dialogue et d'investissement pour le pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers. Coût : € 25 millions. Durée : 25.06.2018 - 25.06.2023. Contact : UEMOA. Le PREDIP vise à développer le pastoralisme et la transhumance transfrontalière en se concentrant sur les zones transfrontalières Sahel-Pays côtiers et sur des domaines clés pour la compétitivité de la filière : information, concertation, investissement, santé. **(Contribution à l'OS 1 du PRIASAN).**

Partenaires impliqués : CARE Danemark/Niger avec APESS, RBM, ROPA ; SNV – Composante Dialogue pour une transhumance apaisée et nutrition (PRODIATA) ; ACTING for LIFE – Sécuriser la mobilité des troupeaux (PAMOBARMA) ; AGRHYMET/CILSS : service régional d'information pastorale ; Centre Régional de Santé Animale (CRSA/CEDEAO) : - surveillance épidémiologique.

Bénéficiaires :

Les populations agro pastorales situées dans : (i) l'axe Mali (région de Sikasso) – Nord Côte d'Ivoire ; (ii) l'axe Burkina Faso / Hauts Bassins – Nord Côte d'Ivoire ; (iii) l'axe Burkina Faso / Centre-Sud – Nord Ghana ; (iv) l'axe Niger/Tillabéry – Est du Burkina Faso – Bénin – Togo ; (v) l'axe Niger – Nigeria ; (vi) l'axe Nigeria – Bénin.

Dans le domaine de la résilience

Agroécologie - Appui à la diffusion et à la mise en œuvre de bonnes pratiques d'intensification agricoles durables. Coût : €8,2 millions. Durée 15.03.2019-15.03.2024. Contact : UEMOA

Ce projet vise à assurer le passage à l'échelle des techniques et pratiques d'intensification agroécologique, contribuer à l'amélioration de la résilience des producteurs et la préservation de l'environnement, face aux incidences et variabilités du changement climatique, et renforcer la résilience et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. **(Contribution à l'OS 1 du PRIASAN).**

Partenaires impliqués : AFD (ARAA, AVSF – IRAM – INADES Formation).

Bénéficiaires : Les dispositifs de formation et les acteurs des filières stratégiques prioritaires (riz, maïs, manioc, mil/sorgho).

PAGR-SANAD - Amélioration de la gouvernance de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et agriculture durable. Coût : € 20 millions. Durée : 25.06.2018 - 25.06.2023. Contact : UEMOA, CEDEAO, CILSS, EU.

Ce projet vise à développer les capacités requises au sein des institutions régionales pour renforcer la Gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des politiques agricoles dans le contexte de la Résilience en Afrique de l'Ouest et au Sahel en vue de l'atteinte de l'Objectif "faim zéro d'ici 2025". **(Contribution à l'OS 3 du PRIASAN).**

Partenaires : CILSS et AGRHYMET.

Bénéficiaires : CILSS, UEMOA, CEDEAO et ROPPA, Pays membres.

Le projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel (PARIIS)

Il est financé à hauteur de 170 millions de dollars US par la Banque mondiale, et sa durée est de six ans. L'Initiative pour l'irrigation au Sahel (2iS) est une initiative conjointe de six pays du Sahel, coordonnée par le CILSS, soutenue par les communautés économiques régionales (CEDEAO et UEMOA) et appuyée par la Banque mondiale. Elle s'inscrit dans la suite du Forum de Haut niveau sur l'irrigation tenu en 2013, à Dakar, invitant les parties prenantes à accroître dans les pays cités, les investissements dans l'irrigation, en vue d'atteindre 1 000 000 d'ha irrigués au Sahel à l'horizon 2020.

Lancé en 2018, PARIIS est le premier projet opérationnel de l'Initiative pour l'irrigation au Sahel (2iS). Il contribuera à la réalisation de l'objectif de haut niveau de l'Initiative : « *une agriculture irriguée en expansion, productive, durable, rentable, créatrice d'emplois et assurant la sécurité alimentaire au Sahel* ». Il contribue à l'OS 1 (accroissement de la production et de la productivité) et à l'OS 4 (Offensive riz avec des partenariats CEDEAO, UEMOA, AFD, BAD, IWMI, CORAF et comme bénéficiaires actuels 6 pays : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad).

Le Projet d'appui au pastoralisme au sahel (PRAPS)

Il est financé par la BM pour un montant de 250 millions de dollars sur une durée de 5 ans.

Les pays bénéficiaires sont : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Sénégal. Le projet comporte 5 composantes qui sont : Services à la production/Santé Animale ; Services à la production/GRN ; Compétitivité des filières /accès aux marchés ; Sécurité des biens & des droits, inclusion, accès services de base ; Gestion/Admin/S&E/Gestion connaissances (UCR-UCPs).

Il contribue à l'OS1, OS 2 (promotion des chaînes de valeur) et OS 4 (offensive lait) du PRIASAN.

Le Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) – (financement BAD)

L'objectif sectoriel du programme est de contribuer à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel. Son objectif spécifique est d'augmenter sur une base durable, la productivité agro-sylvo-pastorale et halieutique dans le Sahel. La zone du P2RS couvre tous les pays du CILSS et touchera directement environ 800.000 petits exploitants dans le secteur agro-forestier, pastoral et halieutique. Le programme se déroulera sur vingt ans avec quatre phases de cinq ans chacune. La première phase couvrira le Burkina Faso, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Le financement du projet 1(2014-2019) par le groupe de la BAD s'élève à 179,92 millions d'Unités de compte. Le projet sera mis en œuvre à travers 3 composantes principales (Chaîne de valeur, Infrastructures rurales, Coordination et gestion). Il apportera sa contribution à l'OS 1 et à l'OS 2. Une seconde phase est en cours de formulation.

Le Projet élevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO)

Financé par l'AFD, le PEPISAO est exécuté pour un montant total de 5 000 000 EUROS sur une durée de 4 ans (2018-2022). L'objectif général du PEPISAO est de Renforcer la résilience des populations et contribuer au développement économique et social de la région.

Spécifiquement, il s'agit de réduire les conflits liés au pastoralisme à travers l'amorce de la construction d'une vision régionale partagée sur les différents modes d'élevage ruminant et la renégociation des cadres réglementaires. Il constitue une réponse aux doléances exprimées par l'APESS, et contribue à la réalisation de l'OS 1 du PRIASAN ((v) la définition d'une politique régionale partagée de promotion de l'élevage incluant la sécurisation du pastoralisme).

Le Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles (PAPBIO) - Gouvernance environnementale et adaptation au changement climatique. Coût : € 45 millions. Durée : June 2018 – 25.06.2023. Contacts : UEMOA et EU.

Le programme vise à promouvoir une préservation plus efficace des écosystèmes fragiles (désert, savanes, mangrove) et à renforcer la résilience des communautés ainsi que leur adaptation aux changements climatiques. Il comporte deux axes dont l'un porte sur le renforcement de la gouvernance régionale des parcs en mettant l'accent sur (a) un pôle régional des connaissances, (b) la coopération transfrontalière en matière de lutte contre la criminalité environnementale et (c) la sécurité des zones de conservation et périphériques. (**OS 1 du PRIASAN**).

Partenaires impliqués :

- GIZ : projet de gestion intégrée du complexe du WAP au Bénin, Burkina Faso et Niger
- AFD/Noé : Réserve naturelle de Termit, Tin-Toumma au Niger
- UICN : Gestion des mangroves du Sénégal et au Bénin, et coordination du PAPBIO en collaboration étroite avec l'UEMOA

- Wild Foundation : Conservation des éléphants dans le Gourma au Mali
- Nitidae : Parc Ponasi (Burkina Faso) et Comoé (Côte d'Ivoire)
- Ghana Wildlife Society : Mole park

PAPFOR – Préservation des écosystèmes forestiers. Coût : € 20 millions. Durée : 23.04.2019 - 23.04.2024. Contacts : UEMOA et UE.

Le programme PAPFOR apporte un soutien à la gestion durable des espaces forestiers humides transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest. Il vise à réduire les conflits entre les services en charge des aires protégées et les populations locales qui perçoivent souvent ces zones comme un obstacle à leurs activités économiques. Il tentera également de favoriser la planification de l'utilisation des terres et à soutenir les activités économiques dans les zones voisines autour des zones protégées. (**Contribution à l'OS 1 du PRIASAN**).

Partenaires :

- GIZ : Côte d'Ivoire (et Liberia) Tai et Grebo-Krahn-Sapo
- UNOPS : Guinée (et Côte d'Ivoire et Liberia) – Mont Nimba
- Bird Life International : Libéria (et Sierra Leone) - Gola - Loga - Foya
- Fauna and Flora International : Libéria (et Guinée) - Mano - Wolingi - Wonegizi - Ziane
- World Conservation Society : Nigeria – Cross River State
- En cours de sélection : Sierra Leone - Outamba - Kilimi - Kuru Hill - Pinselli – Soya

IV - ANALYSE SPECIFIQUE DES PROBLEMATIQUES, DEFIS ET ENJEUX DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Les problèmes alimentaires et nutritionnels sévissent de manière endémique dans le monde et dans la région ouest-africaine. Les conflits armés, l'insécurité civile et la crise sanitaire due à la Covid 19 ont été des facteurs aggravants des problématiques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de la faim ces dernières années en plus des causes profondes liées aux changements climatiques et à la pauvreté.

4.1. Analyse contextualisée de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de la faim dans le monde

Malgré de nombreux efforts déployés en sa faveur, le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle reste confronté à de nombreux défis et enjeux majeurs. Le constat est que la sécurité alimentaire et nutritionnelle continue de se dégrader dans le monde. Malgré le développement de la production et l'engagement de beaucoup d'acteurs contre la faim au 21ème siècle, elle reste... encore ! Ce problème majeur est d'ailleurs la deuxième priorité des ODD, après l'éradication de l'extrême pauvreté. Le rapport 2015 de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur « l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde », renseigne que « quelques 795 millions de personnes dans le monde n'ont pas assez de nourriture pour mener une vie active saine. C'est environ une personne sur neuf sur terre », même si des progrès notables ont été réalisés sur les questions alimentaires.

En effet, bien que la faim dans le monde ait progressivement diminué depuis 2000, les progrès semblent trop lents et la situation reste alarmante dans de nombreux endroits. La faim reste élevée dans plus de cinquante (50) pays⁹ avec des niveaux alarmants identifiés dans certains d'entre eux. L'évaluation de la situation a été faite sur la base des scores de l'indice de la faim dans le monde. L'Indice de la faim dans le monde (GHI) est un outil permettant de mesurer et de suivre de manière exhaustive la faim aux niveaux mondial, régional et national au cours des dernières années et décennies. Les scores du GHI sont basés sur une formule qui saisit trois dimensions de la faim, à savoir : (i) l'apport calorique insuffisant (sous-alimentation), (ii) la sous-alimentation des enfants et (iii) la mortalité infantile. Les quatre indicateurs utilisés pour l'évaluation des scores sont :

⁹ Selon le rapport sur l'indice de la faim dans le monde (Une décennie vers la faim zéro – Relier la santé et les systèmes alimentaires durables)

- *la sous-alimentation* : la part de la population qui souffre de sous-alimentation, reflétant un apport calorique insuffisant ;
- *l'émaciation infantile* : la part des enfants de moins de 5 ans qui souffre d'émaciation (poids insuffisant par rapport à la taille), reflétant une sous-nutrition aiguë ;
- *le retard de croissance infantile* : la part des enfants de moins de 5 ans qui souffre d'un retard de croissance (taille insuffisante par rapport à l'âge), reflétant une sous-nutrition chronique ;
- *la mortalité infantile* : le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Les données ont été évaluées en 2020 pour les 132 pays qui répondaient aux critères d'inclusion du GHI. Parmi eux, sept (7) disposaient de données insuffisantes pour permettre le calcul des scores GHI. Les données utilisées pour calculer les scores proviennent de sources publiées par les Nations Unies (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation mondiale de la santé, UNICEF et Groupe inter-institutions pour l'estimation de la mortalité infantile), de la Banque mondiale et des Enquêtes Démographiques et de Santé. Le GHI classe les pays sur une échelle de 100 points, où 0 est le meilleur score (pas de faim) et 100 le pire.

Sur les 125 pays évalués, le nombre de pays par degré de faim selon l'échelle de gravité du GHI est donné dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Pays et degré de faim selon l'indice du GHI

≤ 9,9	10,0 – 19,9	20,0 – 34,9	35,0 – 49,9	≥ 50,0
Bas	Modéré	Grave	Alarmant	Extrêmement alarmant
48 pays	26 pays	40 pays	11 pays	0 pays

Ainsi, la faim reste globalement modérée à l'échelle mondiale. La faim dans le monde, représentée par un score GHI de 18,2, se situe à un niveau modéré, en baisse par rapport à un score GHI de 28,2 en 2000, classé comme grave. Il reste cependant que dans le monde, beaucoup trop d'individus souffrent de la faim : près de 690 millions de personnes sont sous-alimentées ; 144 millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance, signe de sous-alimentation chronique ; 47 millions d'enfants souffrent d'émaciation, signe de sous-alimentation aiguë ; et en 2018, 5,3 millions d'enfants sont morts avant leur cinquième anniversaire, dans de nombreux cas à cause de la sous-alimentation.

Dans de nombreux pays, la situation s'améliore trop lentement, alors que dans d'autres, elle se détériore. Pour 46 pays dans les catégories modérée, grave ou alarmante, les scores GHI se sont améliorés depuis 2012, mais pour 14 pays dans ces catégories, les scores GHI montrent que la faim et la sous-alimentation ont empiré. Les dernières estimations montrent que 37 pays ne parviendront pas à atteindre un taux de faim même faible d'ici 2030. Dans certains pays sans crise au niveau national, les groupes marginalisés et certaines régions sont néanmoins confrontés à des niveaux tragiquement élevés de faim et de sous-alimentation.

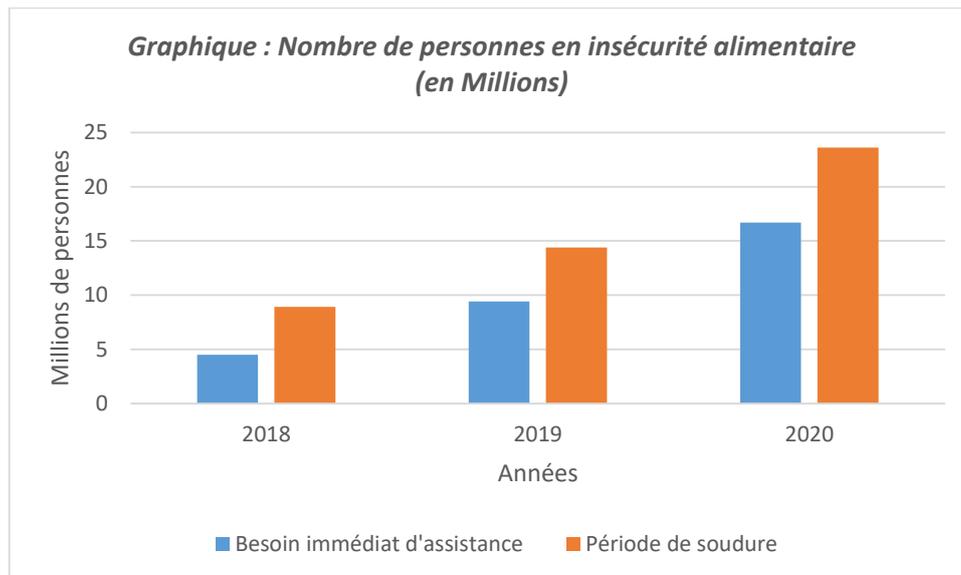
L'Afrique continue d'être l'un des plus grands « hotspots » de la faim dans le monde, avec une personne sur cinq sous-alimentée. La croissance démographique et l'agriculture intensive ont réduit la disponibilité d'eau par habitant dans la région, au cours des cinq dernières décennies.

4.2. Analyse contextualisée de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de la faim dans la région Afrique de l'Ouest et Sahel

➤ La situation alimentaire

Si la faim est modérée à l'échelle mondiale, elle varie considérablement selon les Régions. En Afrique au sud du Sahara et en Asie du Sud, la faim est considérée comme grave, en partie à cause de la

proportion importante de personnes sous-alimentées et des taux élevés de retard de croissance chez les enfants. En outre, l’Afrique au sud du Sahara a le taux de mortalité infantile le plus élevé du monde. En Afrique de l’Ouest, l’insécurité alimentaire et la malnutrition restent persistantes avec même une tendance à la hausse. Malgré des productions agricoles globalement bonnes permettant théoriquement de couvrir les besoins des populations, malgré des marchés globalement bien approvisionnés, le nombre de personnes en proie à l’insécurité alimentaire et à la malnutrition reste de plus en plus préoccupant ces dernières années. Le graphique ci-après traduit cette situation en indiquant que le nombre de personnes qui sont dans un besoin immédiat d’assistance alimentaire en fin de campagne agropastorale a été presque multiplié par 4 entre 2018 et 2020 tandis que les effectifs attendus en période de soudure sont passés de 8,9 millions en 2018 à 23,6 millions de personnes en 2020.



Source : RPCA

Réseau Prévention et gestion des crises alimentaires (RPCA) : une plateforme de concertation proactive et ouverte de dialogue.

Il a un caractère informel, mais constitue l’unique source d’information pour l’action et la décision en matière de SAN pour le Système UN, les Instances des OIGs, les PTFs...

A l’origine, le Réseau intervenait pour faciliter l’évaluation des productions, l’identification zones vulnérables d’urgence, la facilitation des procédures de demande, d’octroi et de mise en œuvre de l’aide alimentaire, et plus tard l’intégration de l’aide alimentaire dans les politiques.

Il vient de se recentrer autour de deux fonctions essentielles : 1) Analyse, production et dissémination de l’information, construction de consensus, etc. (Dispositif PREGEC) ; 2) Dialogue, coordination et mise en synergie pour une meilleure efficacité de l’action collective.

La finalité est de faire du RPCA un outil au service de la meilleure décision en matière de SAN & Résilience, en alliant meilleure ‘‘PREVENTION’’ et ‘‘GESTION’’ efficace.

La réforme comporte deux axes majeurs :

Axe 1 : la gouvernance politique qui met l’accent sur un RPCA plus comptable de résultats.

Axe 2 : la gouvernance technique met notamment l’accent sur : i) La dynamisation du tandem CILSS-Secrétariat Club du Sahel pour la co-animation ; ii) Le renforcement des capacités du CILSS pour l’innovation des outils PREGEC ; iii) L’appui la production de rapports biannuels sur les grandes tendances SAN & Résilience et sur les avancées dans la mise en œuvre de politiques structurelles ; iv) La mise en œuvre d’instruments de dialogue et S&E de la Charte PREGEC.

Cette réforme en profondeur et le poids des mesures donné à la gestion exprime combien le besoin s’en fait sentir d’animer et rendre compte à temps réel, en s’appuyant sur un dispositif de suivi-évaluation.

➤ La situation nutritionnelle

La 35^{ème} réunion de RPCA tenue le 6 décembre 2019 déclarait que « la question nutritionnelle demeure préoccupante avec la persistance de fortes prévalences de malnutrition aiguë, supérieures au seuil d'alerte (10 %) notamment au Niger, au Mali, au nord-est du Nigéria. Elles dépassent le seuil d'urgence (15 %) dans certaines zones en Mauritanie et au Tchad ».

Selon les conclusions de la 36^{ème} réunion du RPCA tenue le 3 décembre 2020, « la prévalence de la malnutrition aiguë globale dépasse le seuil élevé de 10 % (OMS) dans la majorité des régions du Niger et au Nord du Burkina Faso, au Centre et au Nord du Mali, à l'Est et à l'Ouest du Tchad ».

Analyse succincte sur le Sahel Centre (Burkina-Mali-Niger) en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les trois pays vivent des situations alimentaire et nutritionnelle presque similaires. Ces situations déjà difficiles sont aggravées par la crise sécuritaire dont la persistance a enclenché des déplacements internes massifs, fragilisant ou détruisant les moyens d'existence des populations et sapant les préparatifs de la prochaine campagne agricole. De nombreux agriculteurs ont dû fuir et abandonner leurs champs. Par ailleurs deux autres facteurs aggravants viennent complexifier la situation : il s'agit de la hausse des prix qui réduit l'accessibilité des ménages pauvres aux produits alimentaires et la pandémie de COVID-19 qui a un impact négatif sur la gestion des stocks de proximité.

L'analyse des perspectives alimentaires et nutritionnelles 2020 a montré qu'aucun des trois pays n'a été identifié comme pouvant faire face à une famine (phase 5). Cependant, la mise à jour du Cadre Harmonisé (Tableau 1) indiquait que :

- Plus de 300 000 personnes dans les trois pays seront confrontées à une situation d'urgence (Phase 4) ;
- Plus de 5 millions de personnes se retrouveront en situation de crise ou au-delà (Phase 3 à 5) ;
- Près de 14 millions de personnes dans ces trois pays étaient en situation de détresse (Phase 2) et nécessitaient un suivi étroit afin d'éviter qu'elles ne basculent dans une situation de crise ;
- Près d'une personne sur 10 (8,6 %) se retrouvera en situation d'insécurité alimentaire sévère.

Tableau 1 : Estimation des populations en phase d'insécurité alimentaire en juin-août 2020

	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	Phase 3 à 5	Prévalence
Burkina Faso	5 153 661	2 015 791	136 175	-	2 151 966	10,1 %
Mali	3 654 887	1 210 866	129 874	-	1 340 740	6,5 %
Niger	5 018 614	1 950 608	61 758	-	2 012 366	9,1 %
Total 3 pays	13 827 162	5 177 265	327 807	-	5 505 072	8,6 %

Source : Analyse du Cadre harmonisé, concertation régionale, Niamey, Niger, mars 2020

N.B. : Phase 2 = Sous pression ; Phase 3 = Situation de Crise ; Phase 4 = Situation d'urgence ; Phase 5 = Situation de Famine

La région du Liptako-Gourma (composée des zones frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger) est le deuxième foyer d'insécurité alimentaire aiguë dans la région. Si les définitions géographiques peuvent varier, les zones frontalières de ces trois pays concentrent une population en situation d'insécurité alimentaire largement plus importante que le reste de leur territoire respectif. Près de la moitié de la population en situation d'insécurité alimentaire de ces trois pays (2.7 millions sur 5.5 millions de personnes) vit dans cette région. Cette région est devenue une zone d'insécurité alimentaire récurrente. Au cours des 7 dernières années, la région comptait en moyenne 1.43 million de personnes chaque année ayant besoin d'une aide alimentaire et humanitaire, dont 114 000 personnes en situation d'urgence. De plus, chaque année, au cours de la saison de soudure, environ 4 millions de personnes supplémentaires vivent « sous pression » (phase 2). En conséquence, près de la moitié de la population des régions frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger fait face à une situation difficile chaque année, nécessitant un soutien extérieur continu. À ce jour, une personne sur quatre dans le Liptako-Gourma dépend de l'aide alimentaire. Cette situation consternante met en lumière la nécessité d'investissements structurants dans cette région transfrontalière fragile. Le tableau suivant illustre cette situation.

Tableau 2 : Estimation du nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë (Phases 3 et 4) au Liptako-Gourma, Juin-Août 2014 à 2020 (En millions)

Période	Phase 3 : Crise	Phase 4 : Urgence	Total : Crise et au-delà
2014	1,39	0,26	1,65
2015	0,80	0,04	0,84
2016	0,93	0,01	0,94
2017	0,86	0,03	0,89
2018	1,38	0,12	1,50
2019	1,43	0,07	1,50
2020	2,40	0,27	2,27

Source : Analyse du Cadre harmonisé, concertations régionales, 2014 à 2020

On perçoit à travers ce tableau que la situation s'aggrave ces dernières années avec les crises sécuritaire et sanitaire. Notons que les pays ont initié une réponse à la situation en mettant en œuvre des plans de réponse. De même, les OIG, notamment la CEDEAO à travers la réserve régionale, l'UEMOA et le CILSS ont apporté leurs contributions pour soulager les populations vulnérables.

Il est nécessaire de renforcer le plaidoyer, le dialogue politique et la mobilisation de ressources adéquates en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition en lien avec les interventions de moyen et long terme notamment en matière de protection sociale, filets sociaux, réserves stratégiques, banques alimentaires, etc.

4.3. Les enjeux et défis majeurs

Si la situation alimentaire et nutritionnelle demeure préoccupante, c'est que ce secteur demeure confronté à de nombreux enjeux et défis à relever.

- Les changements climatiques et leurs conséquences

Selon le rapport annuel de l'ONU, la *variabilité climatique* affectant le régime des pluies et les saisons agricoles et les *événements climatiques extrêmes* tels que *les sécheresses et les inondations* font partie des facteurs clés expliquant la hausse de la faim. En effet, ces changements climatiques ont un impact direct et négatif sur la production agricole principalement pluviale. Les *changements climatiques* affectent de plus en plus les rendements et les moyens d'existence en milieu rural. Si les systèmes alimentaires et agricoles continuent à évoluer en ligne avec les tendances actuelles, il est désormais avéré que l'avenir sera caractérisé par une insécurité alimentaire persistante et une croissance économique non durable¹⁰. Le taux de sous-alimentation est encore plus considérable lorsque l'exposition aux extrêmes climatiques est associée à une forte proportion de la population dépendante de systèmes agricoles particulièrement sensibles aux précipitations et à la variabilité climatique. La production agricole est lourdement affectée par cette situation qui a également pour effet de provoquer des pénuries alimentaires, avec notamment des répercussions sur la *hausse des prix des produits alimentaires*, sur la *baisse des revenus et sur l'accessibilité des populations à la nourriture*.

En outre, le changement climatique pourrait mettre à mal les efforts réalisés au cours de la dernière décennie. Avec 70 % des cultures en Afrique dépendant des aléas climatiques, les productions alimentaires pourraient être affectées par la variabilité climatique, s'il n'y a pas de mesures hardies relatives à la lutte contre le changement climatique (ODD 13). Et si rien n'est fait, 600 millions de personnes supplémentaires souffriront de la faim d'ici 2080, selon la FAO.

- La qualité des terres agricoles

Le facteur négatif que représentent les changements climatiques s'ajoute la pauvreté des terres agricoles lessivées et rongées par les activités d'urbanisation. La production agricole est limitée par la pénurie toujours plus aiguë et le *recul de la qualité des ressources en terres et en eau*.

- Le facteur eau

Selon la FAO¹¹, les problèmes *d'accès à l'eau et de pollution de l'eau* se retrouvent tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, non sans effets sur la sécurité alimentaire et la nutrition et sur la santé. Ainsi, outre le besoin d'eau pour la production, l'industrie agroalimentaire est une activité gourmande en eau qui utilise une eau de qualité potable et rejette un volume important d'eaux usées par unité produite. Sans un traitement approprié, le rejet des contaminants dans les masses d'eau peut exposer les populations à des substances nocives et limiter l'accès à l'eau potable. En aval de la chaîne d'approvisionnement alimentaire se trouvent les consommateurs, pour qui un approvisionnement en eau sûr et fiable à des fins de consommation, d'assainissement et d'hygiène est une nécessité de base et un

¹⁰ Rapport annuel de l'ONU, 2019

¹¹ La situation de l'alimentation et de l'agriculture – Relever le défi de l'eau dans l'agriculture, 2020

déterminant majeur de la sécurité alimentaire. Un manque d'accès à une eau propre est l'une des principales causes sous-jacentes de la malnutrition.

- La démographie et l'urbanisation

Les dynamiques démographiques et d'urbanisation, facteurs de croissance et de diversification économique de la région, sont également sources d'immenses défis en termes d'alimentation et de nutrition¹². En effet, la démographie galopante peut constituer une pression insoutenable pour les disponibilités alimentaires et l'urbanisation de la population conduit à des changements de préférences alimentaires.

- La pauvreté des populations

Le niveau élevé du taux de pauvreté des populations surtout en milieu rural constitue un handicap sérieux contre la production en raison des difficultés d'accès à des facteurs de production adaptés et à la mise en œuvre de mesures innovantes de maintien de la fertilité des sols. En effet, la production agricole est également limitée par *l'insuffisance des investissements* dans l'agriculture durable.

- Le manque d'éducation nutritionnelle

Le bas niveau d'éducation nutritionnelle des populations (surtout des femmes en milieu rural) constitue un frein aux bonnes pratiques alimentaires.

- Le transfert des aliments des zones excédentaires vers les zones déficitaires

Comme le témoignent les conclusions successives du RPCA, les productions agricoles sont généralement bonnes et devraient suffire pour couvrir les besoins de l'ensemble de la population en Afrique de l'Ouest. Ce qui reste en cause, c'est la distribution géographique des productions et un effort devrait être déployé pour favoriser le transfert des excédents vers les zones déficitaires.

- Les défis sécuritaire et sanitaire

Les membres du RPCA¹³ ont attiré l'attention des décideurs politiques sur le poids croissant de la crise sécuritaire sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, engendrant notamment : i) des pertes de productions vivrières (abandon de champs de culture, perte de moyens de production et de cheptel) ; ii) de fortes perturbations des marchés ; et iii) une dégradation et une inaccessibilité des infrastructures socio-éducatives et sanitaires. Par ailleurs, la pandémie de Covid-19 – dont les impacts réels demeurent insuffisamment évalués – continue d'exacerber la conjoncture socioéconomique déjà tendue par l'inflation et la crise sécuritaire. Les mesures de santé publique perturbent la conduite des activités agropastorales et génératrices de revenus ; elles provoquent d'énormes pertes d'emplois et de revenus dans les ménages vivant de l'économie informelle¹⁴.

Ainsi, le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est confronté à de nouveaux défis qui le rendent très vulnérable. La *pandémie COVID-19* et le ralentissement économique qui en résulte, ainsi que les *crises sécuritaires*, exacerbent l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de personnes, car ces crises s'ajoutent à la faim existante causée par les conflits, les extrêmes climatiques et les chocs économiques.

- Le système alimentaire

Le système alimentaire comprend l'ensemble des acteurs et leurs fonctions interdépendantes le long des chaînes alimentaires. La production, le stockage, la transformation, le traitement, la distribution, la consommation et la gestion des déchets sont toutes les activités centrales du système. Il comprend aussi les flux de nourriture mais aussi d'argent et d'informations. Le secteur agricole non alimentaire interagit avec les acteurs du système alimentaire, affectant la transformation structurelle de l'agriculture, influençant les emplois, les niveaux de revenu et la richesse, ou conditionnant la concurrence pour

¹² RPCA, 9 décembre 2019

¹³ RPCA, 9 décembre 2019

¹⁴ RPCA, 3 décembre 2020

l'utilisation des terres ou de l'eau. Ce secteur non alimentaire peut également être un complément pertinent à la production alimentaire en termes d'efficacité d'utilisation des ressources.

Les **systèmes alimentaires** et agricoles sont touchés par des tendances qui pourraient compromettre leur durabilité future. Ainsi, pour atteindre les cibles des Objectifs de développement durable (ODD), comme l'entrevient le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, il faut éviter les systèmes alimentaires et agricoles qui épuisent les ressources, beaucoup mieux gérer la demande de produits d'origine animale énergivores et diminuer les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires, entre autres défis.

- La question cruciale de la Résilience des ménages et populations vulnérables

La « résilience » telle que définie par l'ensemble des parties prenantes de la feuille de route AGIR est définie comme la capacité de ménages, des familles et des systèmes vulnérables à faire face à l'incertitude et au risque de choc, à résister au choc et à y répondre efficacement, ainsi qu'à récupérer et à s'adapter de manière durable. Cette définition invite à conjuguer dans une même démarche les réponses structurelles de développement à long terme et celles humanitaires à court terme.

A terme, le défi majeur qui se pose à la région dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est d'assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire et couvrir les besoins nutritionnels de la population, dans un contexte de forte croissance de la population et d'urbanisation qui confèrent un rôle central aux marchés, en particulier aux marchés régionaux.

V - ANALYSE SPECIFIQUE DES PROBLEMATIQUES, DEFIS ET ENJEUX POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DURABLE

5.1. Analyse spécifique de l'Agriculture dans le monde et en Afrique

Comment faire face aux problématiques de la faim et de l'alimentation ? Ou la nécessaire transformation de l'agriculture actuelle face aux changements climatiques avec l'enjeu de la durabilité écologique et socioéconomique !

Avec une augmentation de 2,4 milliards d'habitants dans le monde prévue pour 2050 soit 9 milliards d'habitants, dont plus de la moitié de cette hausse en Afrique, la question de l'Agriculture est plus que jamais un des grands défis du continent. « Mettre en place une agroécologie efficiente est un axe clé pour répondre à la pression croissante sur les ressources naturelles et répondre aux besoins alimentaires en Afrique », indique le chercheur Eric Blanchart.

Cette agriculture vise à assurer de bons rendements en tenant mieux compte des processus biologiques naturels du sol". *Source : <https://www.alimenterre.org/agriculture-durable-en-afrique>.*

L'agriculture doit aujourd'hui relever un certain nombre de défis cruciaux : nourrir une population croissante et de plus en plus urbaine, lutter contre la pauvreté et les inégalités et assurer une gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement. Nous savons maintenant qu'il existe des modèles de production agricole qui sont tout aussi efficaces mais qui utilisent des techniques plus appropriées qui réduisent l'impact environnemental et protègent la biodiversité. Il s'agit de l'agroécologie. Beaucoup d'acteurs la considèrent à juste titre comme l'une des réponses les plus pertinentes à ces défis.

L'Afrique doit répondre à la croissance du nombre de consommateurs, aux changements des rapports entre urbains et ruraux et aux nouveaux modèles de consommation urbains tout en réduisant la sous-alimentation, essentiellement rurale ; elle doit produire 70% de plus d'aliments d'ici 2050. Elle doit répondre à des défis tels les dérèglements climatiques, les conflits, les réfugiés. L'agriculture africaine demeure en réserve d'une double révolution verte - technique et écologique - ou d'une intensification écologique [Michel Griffon, 2006] qui procéderait à une amélioration technique augmentant les rendements tout en prenant en compte la complexité des écosystèmes (association

agriculture-élevage, agroforesterie, diversité des techniques face à la variété des écosystèmes) et le besoin de débouchés (contrats entre l'agriculture familiale et l'industrie). *Source : Agriculture durable en Afrique : Philippe HUGON, 2014.*

Pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'Afrique dispose d'un capital naturel considérable et a la possibilité de faire des sauts technologiques (« leap frog »).

La Déclaration de Malabo reste un référentiel important visant à éliminer la faim en Afrique d'ici à 2025. En effet, cette déclaration s'appuie sur un engagement commun des états notamment :

- ◆ A accélérer la croissance agricole en doublant au moins d'ici 2025 les niveaux actuels de productivité agricole. Pour ce faire, nous allons créer un environnement politique et institutionnel, ainsi que des systèmes d'appui appropriés ou améliorer ceux qui existent en vue de promouvoir une production agricole durable et fiable, des systèmes de gestion des ressources en eau efficaces et efficaces, des systèmes de mécanisation et d'approvisionnement énergétique de l'agriculture qui soient, entre autres, adaptés, fiables et abordables...
- ◆ A réduire de moitié, d'ici à 2025, les niveaux actuels de pertes post récoltes.
- ◆ A intégrer les mesures visant à accroître la productivité agricole aux initiatives de protection sociale axées sur les groupes sociaux vulnérables en engageant des lignes budgétaires ciblées dans les budgets nationaux.
- ◆ A améliorer l'état nutritionnel, notamment avec l'élimination de la malnutrition infantile en Afrique en vue de faire baisser le retard de croissance de 10% et l'insuffisance pondérale de 5% d'ici à 2025.

Par ailleurs, **stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles est plus qu'une urgence pour faire de l'Agriculture un instrument important de croissance et de développement.**

Pour relever ce défi, il convient d'accélérer la mise en place de la ZLEC et de concrétiser les autres engagements de Malabo visant à promouvoir le commerce de produits agroalimentaires notamment :

- ◆ A tripler, d'ici à 2025, le commerce intra-africain des produits et services agricoles ;
- ◆ A simplifier et officialiser les pratiques commerciales actuelles et accélérer la transition vers un système de Tarif extérieur commun (TEC) ;
- ◆ A renforcer et faciliter l'investissement dans les marchés et les infrastructures commerciales ;
- ◆ A favoriser et renforcer la mise en place d'instances d'interaction entre acteurs multiples ;
- ◆ A renforcer et harmoniser le mécanisme de coordination visant à faciliter la promotion d'une position africaine commune dans les négociations commerciales internationales et les accords de partenariat sur les questions liées à l'Agriculture.

5.2. Analyse spécifique de l'Agriculture en Afrique de l'Ouest

Plus de 60% de la population active engagée dans l'agriculture, environ un tiers du produit brut régional, plus de 80% des besoins alimentaires couverts par la production, plus de 15% des exportations, un rôle majeur dans la gestion des ressources naturelles et l'aménagement de l'espace rural, l'emploi rural, etc.

Mais la multiplication des crises et de leurs causes (changements et chocs climatiques, insécurité civile et conflits avec déplacements forcés de populations, sanitaires, économiques...) remet en question les efforts de l'Afrique et en particulier de la région Afrique de l'Ouest pour garantir une sécurité alimentaire structurelle dans le cadre de l'initiative Faim Zéro.

En effet, la succession des crises alimentaires depuis le début des années 2000 a conduit les pays et la Communauté régionale à se doter de nouvelles politiques agricoles ambitieuses. Ces politiques traitent les différentes dimensions de la sécurité alimentaire, en particulier l'accroissement de l'offre, la structuration des chaînes de valeur et la fluidification des marchés, et enfin, l'accès à l'alimentation, la prévention et la gestion des crises, le renforcement de la résilience.

Ainsi un virage important se présente à l’Afrique de l’Ouest pour mieux exploiter son potentiel !

Les potentialités dont regorge l’Afrique de l’Ouest sont diversifiées. On peut noter entre autres : i) la grande diversité des écosystèmes ; ii) la grande disponibilité foncière par grande zone agro écologique ; iii) l’existence de ressources hydriques et de potentialités d’irrigation non négligeables ; iv) l’impact des changements climatiques sur la mobilisation du potentiel de production, v) les conditions de mobilisation du capital de production.

En termes d’écosystèmes, l’Afrique de l’Ouest est marquée par une variété d’écosystèmes allant des zones côtières humides aux zones septentrionales sèches et arides du Sahel et du désert en passant par les zones centrales soudaniennes semi-humides. Ces écosystèmes constituent un atout de production d’une gamme variée de spéculations et fondent d’importantes complémentarités entre les pays et les bassins de production.

Le potentiel de terres agricoles de l’Afrique de l’Ouest est également très important. Selon les statistiques de la FAO, la région disposait en 2005 d’environ 236 millions d’hectares de terres cultivables et 16 millions d’ha de bas-fonds aménageables. Selon la même source, environ 55 millions d’hectares sont mis en valeur chaque année, soit 24% du potentiel. A ce potentiel cultivable il faut ajouter quelques 119 millions d’hectares de pâturage favorable au développement de l’élevage. Cet élevage pastoral extensif est d’ailleurs pratiquement la seule façon de valoriser les zones arides et semi arides. Il constitue une ressource considérable pour les pays concernés et, moyennant des adaptations, représente encore une voie d’avenir pour les productions animales, avec des coûts de production très faibles. *Source : les potentialités agricoles de l’Afrique de l’Ouest. Roger Blein et al. 2008.*

Dans le domaine foncier, il faut noter une tendance qui se dégage en Afrique et qui concerne la spéculation foncière. Ainsi, selon Land Matrix en 2018, l’Afrique concentre 42% des achats de terres agricoles réalisés à l’échelle mondiale depuis l’an 2000. Cette situation tend à remettre en cause le capital productif des petites exploitations au profit de nouveaux opérateurs.

En matière d’eau de production agricole, contrairement à une idée répandue, les pays ouest-africains, y compris ceux du Sahel, ne manquent pas d’eau à un niveau national¹⁵. En effet, selon les données de la FAO, tous les pays de la région, hormis le Cap Vert et le Burkina Faso, ont une disponibilité en eau douce renouvelable supérieure à la norme internationale de rareté établie à 1 700 m³ par personne et par an. Les eaux souterraines de la région CEDEAO sont estimées à 316,7 milliards m³. En revanche, malgré cette situation globalement assez satisfaisante, les défis majeurs en ce qui concerne l’eau se posent en termes de disponibilité au moment et au lieu voulus.

L’avenir de l’Afrique et en particulier celui de l’Afrique de l’Ouest réside dans l’agriculture durable et l’efficacité économique. L’agriculture familiale, à la condition d’être modernisée, est la plus à même de préserver les sols, lutter contre la déforestation, développer l’agroforesterie, de maintenir la biodiversité. *Source : www.agriculture-afrique.com.*

Dans le document COS ECOWAP, quatre défis majeurs ont été identifiés pour le secteur agricole en Afrique de l’Ouest. Parmi ces défis, celui lié au développement de l’agriculture durable est formulé comme suit : « **Promouvoir des itinéraires d’intensification des systèmes productifs durables et adaptés aux changements climatiques (AIC) dans un contexte de très grande diversité des zones agroécologiques** ».

Les autres défis sont en lien avec la réalisation de la sécurité et de la souveraineté alimentaire et la couverture des besoins nutritionnels, la modernisation des exploitations familiales, la structuration et le développement des chaînes des valeurs efficaces. *Source : document de synthèse du COS 2025 et du PRIASAN 2016-2020.*

¹⁵ Source : Rapport Afrique de l’Ouest. Déc 2008.

5.3. Les enjeux et défis en matière de développement de l'agriculture durable

Le défi du changement climatique

Cela est une urgence politique et de développement à relever au regard de la récurrence et de l'aggravation des événements liés aux changements climatiques. En effet, le nombre d'individus touchés par les catastrophes naturelles en Afrique de l'Ouest entre 1965 et 2010 est très fluctuant, entre 0 et 18 millions. Ces catastrophes étaient à l'origine des sécheresses (essentiellement dans les pays du Sahel) et des inondations. Les actions prioritaires à engager face à la situation sont :

i) Renforcer les capacités régionales transnationales en matière de gestion des risques de catastrophe et de réalisation d'évaluations de l'impact des catastrophes, d'évaluations des besoins après une catastrophe et de planification des programmes de relèvement.

(ii) Approfondir les connaissances et les compétences des pays et des institutions régionales d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sur les questions liées aux catastrophes afin de soutenir efficacement les États membres dans la réduction et la gestion des risques de catastrophes.

Une voie de long terme en Afrique de l'Ouest serait l'Agroécologie pour une agriculture durable. En effet, l'agroécologie repose sur un ensemble de pratiques agricoles au service de la valorisation durable des ressources naturelles. Il s'agit d'un système où l'agriculteur contribue à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la santé des populations qu'il approvisionne. Tout en préservant les équilibres, l'agroécologie peut viser un certain niveau d'intensification pour contribuer efficacement aux enjeux alimentaires de la planète. Ses résultats se mesurent en particulier en termes de qualité nutritionnelle, sanitaire et environnementale des produits. Ils se mesurent aussi en termes de préservation du potentiel de production. L'agroécologie est mise en œuvre à l'échelle d'un espace productif dans lequel elle aura un impact plus important sur la préservation de son agrosystème. Elle a le mérite de contribuer à l'amélioration de la productivité des activités agricoles, à sa durabilité et la préservation de la biodiversité.

Le défi de l'irrigation et de la maîtrise de l'eau

Il s'agira de valoriser les bassins fluviaux de la région par l'augmentation du rythme des aménagements hydroagricoles. La zone ouest-africaine est également réputée pour son potentiel en matière d'eau souterraine. Pour ce faire, le défi majeur sera de valoriser de façon optimale, les ressources en eau souterraine pour soutenir le développement de l'agriculture durable.

Dans les zones sahéliennes, la promotion des technologies innovantes comme l'irrigation d'appoint et « l'irrigation contrôlée », associée aux technologies de l'information et de la communication devrait être au centre des préoccupations. De même, la promotion des pratiques agricoles de récupération et de mise en valeur des terres « incultes » mériterait d'être renforcée (Zaï, ½ lunes, cordons pierreux, etc.)

Dans les zones de bas-fonds, au-delà des aménagements classiques, il faudrait dorénavant prévoir des ouvrages de mobilisation de l'eau pour l'irrigation d'appoint (bouli).

La maîtrise de l'eau de production est également importante pour la conduite de l'activité d'élevage ou de promotion des produits forestiers non ligneux, lesquels participent également à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Le défi en matière d'approvisionnement en intrants de qualité

De nombreux acquis ont été engrangés par la recherche en matière de création de variétés agricoles adaptées aux différents contextes agro-climatiques. Toutefois, l'utilisation de ces semences de bonne qualité et leur renouvellement régulier par les producteurs reste un défi. Concernant l'élevage, la mise au point et l'adoption par les producteurs de races améliorées et performantes constitueront des gages pour en améliorer la contribution à la lutte pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Des projets sont en cours dans ce domaine et mériteraient d'être soutenus.

Le défi du relèvement du potentiel cultivable

Directive de la CEDEAO pour contrôler/limiter l'urbanisation ou l'expansion des villes sur les terres agricoles. Les surfaces cultivables doivent augmenter par la réhabilitation des sols dégradés, une gestion plus démocratique et plus responsable du foncier.

Dans le contexte actuel marqué par les effets des changements climatiques sur l'activité agricole, notamment, l'augmentation des risques de chocs climatiques, la dégradation des terres (érosion, désertification, salinisation) et la mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations, la question des aménagements des bas-fonds se présente avec acuité. En effet, « le principal avantage des bas-fonds est de concentrer les écoulements superficiels et souterrains favorisant ainsi leur mise en culture soit avec des variétés plus exigeantes en eau comme le sorgho et le riz dans les zones sahéliennes où la pluviométrie est inférieure à 600 mm, soit avec des variétés à cycle plus long et à plus fort rendement dans les régions les mieux arrosées. L'existence de nappes souterraines à faible profondeur dans les bas-fonds permet également le développement de l'arboriculture et de la culture maraîchère de contre-saison alimentée en eau à partir de puisards peu profonds. Ils constituent donc, malgré leurs superficies très limitées, des terroirs marginaux privilégiés, lieux propices aux innovations et aux expérimentations paysannes. Ils présentent en outre l'avantage de sols relativement plus riches que les versants. Une distinction très nette doit être faite ici entre la zone à pluviométrie annuelle inférieure à 1000 mm et la zone climatique à pluviométrie annuelle supérieure à 1000 mm. Dans la seconde, la culture du riz est pratiquée sans grands risques alors qu'elle reste aléatoire dans la première. Une intensification de la riziculture peut donc être raisonnablement envisagée sous une pluviométrie supérieure à 1000 mm. Elle ne peut être envisagée sans maîtrise totale de l'eau sous une pluviométrie inférieure à 1000 mm/an. » Source : Mise en valeur agricole des bas-fonds au Sahel. Rapport du Projet CORAF R3S, 1993.

Le potentiel de bas-fonds en Afrique de l'Ouest représente 10% de la superficie totale. Source. Toutefois, la part aménagée reste très marginale (à part 25%). Il y a donc un fort potentiel de croissance dans le secteur agricole à travers l'aménagement et la valorisation optimale des bas-fonds.

En plus des bas-fonds, les superficies importantes de terres dégradées du fait de l'action de la nature ou de l'homme qui sont abandonnées sont importantes. Ces terres peuvent être récupérées à partir de techniques simples faciles à maîtriser par les producteurs. Il s'agit notamment des techniques de conservation des eaux et des sols/ Défense et restauration des sols (CES/DRS). Dans les pays côtiers, le défi, en plus de la dégradation des terres concerne la montée des eaux liée au réchauffement climatique qui entraîne des inondations sur les terres cultivables ou les habitations, réduisant le potentiel des terres cultivables. Des stratégies pour endiguer ce phénomène devraient être définies.

Le défi de la sécurisation foncière

La forte urbanisation en cours associée à la croissance démographique en Afrique ont pour corollaire, l'extension des villes et partant, la réduction des terres de production au profit des habitations. Les jachères sont de plus en plus réduites à leur portion congrue. A cela s'ajoute l'apparition de nouveaux acteurs dans le secteur agricole. Il s'agit des agro-dealers qui, disposant d'une surface financière assez importante achète de grandes superficies pour l'exploitation. Un autre facteur de réduction des terres cultivables est l'exploitation minière avec l'utilisation des produits chimiques ayant un effet dégradant sur l'environnement.

Ce nouveau paysage appelle des réponses appropriées en matière de sécurisation foncière car, il apparaît clairement que chaque acteur devra avoir sa place. Ainsi, les exploitations familiales devraient pouvoir continuer d'exercer aux côtés des grandes fermes agricoles.

Le défi du relèvement des rendements agricoles

Les rendements agricoles surtout pour les cultures pluviales tropicales oubliées par la plupart des programmes de la première « révolution verte » (manioc, mil, sorgho, etc.) peuvent encore être améliorés.

L'amélioration des rendements agricoles passent par l'amélioration de la maîtrise des facteurs de production, du respect des itinéraires techniques mais aussi, par la mise à disposition et l'utilisation de semences performantes et adaptées aux diverses conditions agro-climatiques.

En matière de mise au point de variétés semencières, la zone ouest-africaine recèle d'une expertise non négligeable quoique, d'une manière globale, la recherche scientifique en Afrique reste le parent pauvre des investissements des Etats. Selon l'UNESCO (2015), l'Afrique comptait 187 500 chercheurs en 2013, ce qui représente 2,4% de l'effectif mondial. De 2007 à 2013, cet effectif a augmenté d'environ 26%. Malgré ce renforcement des capacités scientifiques et techniques, la recherche et l'innovation sont à la

traîne en termes de productions scientifiques et technologiques. Source : AUF-DRAO : Guide pour l'organisation de la recherche scientifique en Afrique de l'Ouest.

Selon la même source, « en matière d'innovations technologiques, l'Union Africaine et les Nations Unies, dans un document de travail publié en 2014 relèvent que :

- l'Afrique détenait 0,8 % des demandes de brevets déposées dans le monde en 2012 et que les trois quarts des demandes déposées étaient le fait de non-résidents ;
- les exportations de produits de haute technologie de l'Afrique représentent environ 5% du total de ses exportations de biens dans le monde.

Ce tableau peu reluisant de la recherche scientifique en Afrique en général est assez illustratif de la situation en Afrique de l'Ouest. Toutefois, il convient de noter que plus de 80% de la production scientifique en Afrique relèvent des domaines de l'agriculture et de la santé.

En matière de production semencière, de nombreuses variétés ont été mises au point et vulgarisées. Toutefois, l'Afrique de l'Ouest n'est plus à la pointe en matière de biotechnologie. Dans les années 2010-2015, le Burkina Faso était à la pointe de ce domaine dans la sous-région. Cette position a été abandonnée depuis et le pays a perdu sa position de premier producteur de coton en Afrique de l'Ouest. Pour relever le défi de l'amélioration des rendements des productions agricoles, il importe de donner à la recherche la place qu'elle mérite. Cela passe par un diagnostic structurel et organisationnel de la recherche aux fins d'en déceler les limites et de proposer les actions pour son développement. D'ores et déjà, la question du financement de la recherche se pose avec acuité. Selon les statistiques, pour le cas du Burkina Faso, 95% des financements de la recherche proviennent de l'extérieur. Seuls 5% sont supportés par l'Etat et cela ne représente que la part des salaires et des charges incompressibles de fonctionnement.

Le défi de l'intensification de la production agro-sylvo-pastorale passe aussi par l'adoption d'équipements agricoles performants et adaptés. En effet, la réalisation des opérations culturales à bonne date et dans des délais courts permettent aux plantes de libérer le meilleur de leur potentiel agronomique tout en conférant aux producteurs et aux productrices, la possibilité de consacrer du temps à d'autres activités génératrices de revenus. A ce sujet, la recherche a également son rôle à jouer dans la conception d'équipements adaptés et réalisés par les artisans locaux.

Le défi de la gestion des récoltes, de la transformation et de la mise à marché

Les pertes post-récoltes peuvent atteindre 50%, voire 100% de la production pour certaines denrées comme les légumineuses (niébé, soja, pois de terres, etc.) Par ailleurs, des pertes importantes sont enregistrées du fait de l'absence d'infrastructures de conservation ou de transformation des produits. C'est le cas des produits maraichers où des tonnes de fruits et légumes sont perdues annuellement. L'Agriculture ne saurait faire un bond qualitatif en matière de production si l'accompagnement des acteurs dans l'insertion du marché n'est pas effectif et leur permet de tirer le meilleur profit de leurs investissements et de leurs efforts.

Le défi de l'adoption des technologies innovantes à même de booster les productions agro-sylvo-pastorales et le développement des chaînes des valeurs tout en préservant l'environnement

L'Afrique dispose encore certes d'un potentiel de terres récupérables et aménageables pour la production agro-sylvo-pastorale dont la valorisation est nécessaire. Toutefois, nous devons admettre que la compétition pour les différents usages de la terre va entraîner des changements dans la conduite des activités de production agro-sylvo-pastorale. Ainsi, tout comme la jachère, la transhumance sera de plus en plus difficile, en raison de l'apparition de nouvelles zones d'habitations, etc. L'Afrique ne devrait pas rester en marge des innovations en matière de technologies de production. Ainsi, les cultures hors sols, les cultures sous serres, etc. doivent de plus en plus être promues, particulièrement dans les centres urbains où la question de l'accès à la terre est plus préoccupante.

Dans le domaine de l'élevage, la stabulation devra de plus en plus prendre le pas par rapport à la transhumance qui présente de nombreux risques pour les éleveurs et leurs bergers.

Le défi de l'intensification de la production halieutique

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) génère un large éventail d'avantages, dont la sécurité alimentaire et la nutrition, les moyens de subsistance, l'emploi, les exportations, les devises étrangères et

l'environnement. La pêche et l'aquaculture contribuent pour plus de 15% au produit intérieur brut (PIB) de la région et près de 3% de la population rurale économiquement active tire l'essentiel de ses ressources des activités de pêche et d'aquaculture. Source : Commission de la CEDEAO - Direction de l'Agriculture et du Développement Rural, Cadre Stratégique Détaillé pour le Développement d'une Pêche et d'une Aquaculture Durables en Afrique de l'Ouest (CSDD PAD), Novembre 2019.

Au regard de son importance stratégique, la production halieutique mérite d'être soutenue. Les techniques simples peu coûteuses et respectueuses de l'environnement mériteraient d'être vulgarisées. L'augmentation de la production halieutique participera à la réduction de la malnutrition et à l'amélioration des conditions de vie des ménages pour l'augmentation des revenus des ménages.

Le défi de l'appui à la diversification des bases de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en prenant en compte les produits forestiers non ligneux

L'espace CEDEAO et particulièrement l'UEMOA a défini un certain nombre de filières dites prioritaires : il s'agit de mil, du riz, maïs et l'aviculture. Les produits forestiers non ligneux ne font pas partie intégrante des filières dites prioritaires. Cependant, en 2018, la journée consacrée au CILSS a été célébrée sous le thème : « l'importance des produits forestiers non ligneux dans le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des moyens d'existence des ménages vulnérables au Sahel et en Afrique de l'Ouest ».

Le thème de cette célébration est très pertinent dans la mesure où les PFNL contribuent dans une large mesure à la santé, à l'alimentation, bref à tous les volets de la vie des populations.

Le défi de nourrir plus de personnes dans un contexte de rareté de ressources exige de prospecter et d'amplifier les opportunités existantes. En ce sens, la question de la promotion des produits forestiers non ligneux est une opportunité à prendre en considération.

Le défi de la compétitivité du secteur agricole

Le secteur agro-sylvo-pastoral pour être durable, doit quitter le cercle exclusif de la satisfaction des besoins alimentaires des ménages pour conquérir des parts du marché sur les plans national, sous régional, régional et international.

Pour ce faire, la question de la compétitivité est à prendre en compte dans les politiques agricoles. L'accent ne devrait pas seulement porter sur le soutien à la production mais aussi, à tous les autres maillons de la chaîne des valeurs. Ainsi, la promotion des énergies renouvelables et peu coûteuses, la réalisation d'infrastructures de transport (voies routières, ferroviaires et aéroportuaires), de conservation et de commercialisation (magasins, marchés, etc.), la mise en place d'un dispositif de soutien au relèvement du tissu industriel en général et celui des produits agro-alimentaires en particulier sont des actions urgentes à prendre.

Dans le même élan, la facilitation de l'accès au crédit, la mise en place d'un dispositif fiscal favorable à l'émergence de l'initiative privée doivent être poursuivies et renforcées.

Le défi énergétique

La question de l'énergie est au cœur de l'avenir de la Région Afrique de l'Ouest et du Sahel. L'accès à l'électricité pour tous, dans ces pays fortement soumis aux changements climatiques, représente un défi majeur pour leur développement en général et pour la transformation durable de l'Agriculture à moyen et long termes. La fracture énergétique touche particulièrement le monde rural et les zones périurbaines, où la majorité des populations vivent : la promotion des énergies propres notamment l'énergie solaire reste un potentiel important et une alternative pour soutenir le secteur agricole de façon durable tout en impulsant le développement socioéconomique.

En guise de conclusion partielle :

Le développement d'une agriculture durable est une condition de base pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans le monde et particulièrement en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

En effet, faut-il le rappeler, les changements climatiques dont les causes sont liées à la nature et à l'action de l'homme, ont des effets négatifs sur la production agricole. L'adoption de modes de production et de consommation respectueux de l'environnement est plus qu'une nécessité.

Dans l'espace ouest africain et sahélien, de nombreux acteurs s'investissent pour nourrir une population estimée à 391 millions d'habitants (CEDEAO+ Mauritanie) en 2019 et qui atteindrait 796 millions d'habitants en 2050. Noter que la croissance de la population mondiale est tirée par celle de l'Afrique de l'Ouest.

Les Organismes intergouvernementaux tels que la CEDEAO, le CILSS et l'UEMOA élaborent et mettent en œuvre des politiques agricoles destinées aux mêmes populations. Pour la matérialisation des politiques, de nombreux projets et programmes ont été élaborés et mis en œuvre. L'urgence d'une synergie et d'une coordination des actions se pose pour limiter les contradictions.

VI- PROPOSITIONS D'AXES ET D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR LE MOYEN ET LONG TERMES

Face à l'ensemble de ces défis, enjeux et réalités actuelles, que faire ? Relever les défis ensemble en partant de l'existant et de ses réalités....

Nous recommandons quatre axes majeurs d'interventions promoteurs d'une agriculture durable, inclusive et porteuse de croissance et de développement et à mesure d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle à long terme des populations en forte augmentation dans la région Afrique de l'Ouest.

- a) **Investir davantage dans les systèmes alimentaires au plan national, régional et continental.**
- b) **Accélérer la mise à l'échelle des actions et initiatives de développement de l'Agroécologie dans une région et des pays fragiles face aux changements climatiques.**
- c) **Renforcer les actions de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles dans une région et dans les pays fragiles confrontés au triple défis de l'insécurité, de la crise alimentaire récurrente et de la crise de Covid-19 dans un contexte global de vulnérabilité climatique.**
- d) **Renforcer la gouvernance, la coordination et la cohérence des politiques régionales et nationales de SANAD.**

6.1. Investir davantage dans les systèmes alimentaires au plan national, régional et continental

« Les signes alarmants de la hausse de l'insécurité alimentaire et des différentes formes de malnutrition signifient clairement que des efforts conséquents doivent être déployés afin de s'assurer de "ne laisser personne pour compte" et de réaliser les Objectifs de développement durable liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition », ont indiqué les dirigeants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans la préface de leur dernier rapport. « Si nous souhaitons parvenir à un monde libéré de la faim et de toutes les formes de malnutrition d'ici 2030, il est impératif d'accélérer et d'intensifier les actions visant à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des systèmes alimentaires, ainsi que les moyens d'existence des populations face à la variabilité climatique et aux événements climatiques extrêmes », ont ajouté les dirigeants.

Les acteurs du secteur alimentaire et agricole doivent apprendre à satisfaire une demande croissante dans un contexte de diminution significative des ressources en **améliorant leur utilisation des terres et de l'eau**, en réduisant les émissions de GES, en augmentant l'efficacité de leur production et leur consommation d'énergie et en restaurant les sols et les forêts. Un accès sûr et équitable aux actifs tels que la terre, l'eau et le capital, ainsi que des facilités de crédit, de meilleures informations, des compétences et des savoir-faire améliorés, tout cela contribuera sensiblement à élargir la capacité des secteurs plus pauvres de la société à mieux gagner leur vie. Cela s'applique tant aux personnes qui se consacreront aux activités agricoles qu'à celles qui choisiront d'autres activités productives. Les secteurs alimentaires et agricoles sont essentiels, mais ne suffisent plus à eux seuls pour garantir un accès équitable à l'alimentation. D'un côté, l'agriculture dans son ensemble, et les exploitants familiaux en particulier, doivent entretenir des liens plus étroits avec l'économie rurale et urbaine en général, grâce au développement de l'agro-industrie et des infrastructures requises pour relier les zones rurales, les petites villes et les agglomérations. De l'autre, des institutions solides soutenues par des régimes fiscaux efficaces s'imposent pour garantir le développement pro-pauvres dans l'ensemble de l'économie, une protection sociale efficace, ainsi que des marchés locaux et internationaux d'intrants et de produits compétitifs et équitables.

Il s'avère indispensable de **mettre en œuvre et intensifier les interventions visant à garantir l'accès à des aliments nutritifs** et à briser le cercle intergénérationnel de la malnutrition. Les politiques doivent particulièrement **prêter attention aux groupes les plus vulnérables** face aux conséquences désastreuses d'un accès limité à l'alimentation : les nourrissons, les enfants âgés de moins de cinq ans, les enfants scolarisables, les adolescentes et les femmes. Au même moment, il est nécessaire de s'orienter

durablement vers une agriculture qui tient plus compte de la nutrition et vers des systèmes alimentaires en mesure de fournir une alimentation sûre et de bonne qualité pour tous.

Il est également indispensable de garantir une répartition plus équitable des revenus au sein des pays et entre eux si l'on veut atteindre la sécurité alimentaire, une amélioration de la nutrition et la durabilité environnementale des systèmes alimentaires. Quelques-unes des options stratégiques pour atteindre cet objectif sont de : (i) promouvoir des technologies durables et faciliter l'accès aux marchés des exploitants familiaux ; (ii) renforcer les institutions pour rendre les marchés des intrants et des produits agricoles compétitifs, transparents et justes ; (iii) mettre en œuvre des systèmes de protection sociale efficaces et des régimes fiscaux équitables; et réduire les flux financiers illicites qui ponctionnent les ressources des pays à faible revenu.

Pour aider les petits exploitants agricoles à devenir résilients, les gouvernements et les donateurs doivent améliorer l'accès de ces agriculteurs aux intrants agricoles et aux services de vulgarisation, en associant les connaissances agricoles locales aux nouvelles technologies. En outre : (a) Les **marchés alimentaires locaux et régionaux doivent être renforcés**, notamment par un soutien aux organisations d'agriculteurs : des prix à la production équitables et de meilleures liaisons entre les zones rurales et urbaines ; (b) Tous les pays devraient promouvoir, développer et mettre en œuvre des **économies alimentaires circulaires** qui recyclent les ressources et les matériaux, régénèrent les systèmes naturels et éliminent les déchets et la pollution.

Un certain nombre d'actions s'avèrent indispensables pour contribuer à la connaissance des **systèmes alimentaires** pour mieux les orienter et les construire ou reconstruire. Il s'agira de faire en sorte que les systèmes alimentaires fonctionnent mieux pour satisfaire les besoins des populations au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Afin d'améliorer la gouvernance des systèmes alimentaires les gouvernements doivent tenir les **acteurs du système alimentaire des entreprises légalement responsables** du respect des droits de l'Homme et de la protection de l'environnement tout au long de leurs chaînes de valeur comme indiqué dans les principes directeurs des Nations Unies sur les Entreprises et les Droits de l'Homme. De même, les gouvernements et les investisseurs doivent adopter une **planification intégrée de l'utilisation des terres et garantir la sécurité du régime foncier**, en particulier pour les groupes marginalisés, conformément aux Directives Volontaires sur la Gouvernance Responsable de la Tenure des Terres, des Pêches et des Forêts dans le Contexte de la Sécurité Alimentaire Nationale. Enfin, les gouvernements doivent **renforcer la gouvernance locale et participative** qui inclut les groupes marginalisés, notamment les petits paysans, les groupes indigènes, les jeunes et les femmes.

6.2. Accélérer la mise à l'échelle des actions et initiatives de développement de l'Agroécologie dans une région et des pays fragiles face aux changements climatiques

Pourquoi investir dans l'Agroécologie ?

Le point crucial est qu'il n'y a pas besoin de faire de choix entre les bénéfices environnementaux de l'agroécologie et les conditions de vie des agriculteurs. L'agroécologie peut même constituer la base de nouvelles formes de développement rural autonome.

Il est donc essentiel que les gouvernements envisagent de faire ce que les incitations de marché et les mécanismes de soutien actuels ne font pas – en l'occurrence créer les conditions d'une transition à grande échelle vers l'agroécologie. Du point de vue de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, l'agroécologie est une composante essentielle de la boîte à outils. Si ses avantages en termes d'autonomie, de résilience des moyens de subsistance et de productivité à long terme sont pris en compte, il est difficile de comprendre pourquoi l'agroécologie ne constitue pas la pierre angulaire de tous les efforts pour répondre aux défis alimentaires et climatiques. Son caractère de solution « gagnant-gagnant » - du point de vue des moyens de subsistance des agriculteurs, du point de vue alimentaire et nutritionnel, du point de vue environnemental – ne peut plus être ignoré.

Des mesures immédiates, au niveau des pays pour soutenir la transition agroécologique pourrait s'orienter de l'approche territoriale en de diminuer la pression urbaine sur les terres arables avant 2025.

La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité est un principe fort de l'agroécologie. Cette agriculture est applicable partout et se pratique différemment selon les contextes. En agroécologie, l'utilisation d'intrants est délaissée au profit du recyclage, compostage ou encore de l'association de cultures pour enrichir et fertiliser le sol. L'agroécologie encourage les pratiques visant à enrichir et protéger le sol contre l'érosion à travers, par exemple un couvert végétal permanent, des haies vives ou encore le paillage. Elle limite également la pollution des sols, des eaux et de l'air à travers l'utilisation de traitements naturels tels que la fertilisation organique et la production d'engrais verts. L'agroécologie propose également une gestion rationnelle de l'eau via des pratiques telles que les cultures en courbes de niveau, la rétention et le stockage des eaux de pluie ou encore l'irrigation au goutte à goutte.

En termes d'actions prioritaires au niveau régional, sous régional et national à moyen et long termes :

Renforcement des ponts entre les politiques régionales et nationales de SANAD avec plus de conviction affichée que la sécurité alimentaire et l'adaptation au changement climatique sont étroitement liées au Sahel et sont cruciales pour la résilience des populations.

Réhabilitation des terres arables dégradées

C'est le lieu pour mettre à contribution les privés et les investisseurs directs étrangers (IDE) qui veulent se lancer dans l'agriculture, et d'épargner les terres arables disponibles pour les exploitations familiales (EF). Ces terres pourront être bonifiées par des investissements de vaste envergure dans les améliorations foncières (aménagement, régénération de la fertilité des sols, etc.). Des baux de longue durée pourront être signés avec obligation d'exporter dans la sous-région la moitié de la production commercialisable.

Extension des terres arables

Procéder *en second recours* au défrichement pour au moins 25% des forêts et pâturages qui représentent entre 50% et 2/3 des terres excédentaires, sans compromettre les écosystèmes, les pâturages et les zones de parcours. Ce sera l'occasion de délimiter, cartographier et figer de façon durable les terres dévolues à chaque sous-secteur d'activité.

Réalisation d'aménagements hydroagricoles sur le potentiel irrigable

Pour atteindre l'objectif de 6,7 millions d'hectares irrigables en 2030, il faut aménager d'ici là environ 1,1 million d'hectares. Cela représente un besoin financier énorme qui se chiffrerait à plus de 40 milliards de F CFA, indépendamment des coûts pour la mise en valeur, pour des aménagements hydroagricoles avec une maîtrise complète de l'eau comprenant un système de pompage et un réseau de drainage.

Il s'y ajoute l'obligation de soutenir un rythme d'aménagement assez élevé qui pourrait atteindre 100 000 HA par an. Ce sera insoutenable, d'où la nécessité d'étaler cet objectif sur 20 ans au moins, surtout si l'on doit tenir compte des délais d'études d'exécution et avoir un rythme plus réalisable.

Sécurisation du foncier des pasteurs

Par application des législations existantes pour permettre la semi sédentarisation.

Orientation des investissements privés dans l'aval des filières d'élevage

Pour diversifier les débouchés et procurer des revenus plus réguliers aux éleveurs.

Implication du privé dans les « offensives » riz et lait : pour doper la production et la transformation de ces deux productions : le renforcement des capacités. La transformation de l'élevage, sa modernisation, son adaptation au monde de demain passera d'abord par l'éducation et la formation des jeunes pasteurs. Un certain nombre de plates-formes nationales nécessite aussi une mise à niveau pour être au diapason des membres des faitières.

Au niveau régional, tous les programmes et projets régionaux **en cours** doivent être poursuivis tout en donnant plus de visibilité à leur valeur ajoutée pour les pays.

Les Programmes nouveaux pourraient davantage prendre en compte les problématiques liées à la valorisation des bassins fluviaux (en rapport avec les Organisations de mise en valeur de l'AO et du Sahel, procéder à l'entretien des cours d'eau et leurs équipements pour accompagner l'augmentation du rythme des aménagements hydroagricoles) ; *pour une politique régionale de l'élevage et du pastoralisme plus ambitieuse* (Ouvrir un débat sur les complémentarités et les avantages comparatifs des pays, les enjeux et une vision transnationale de l'élevage à 25 ans, le renforcement des compétences de la région et de la coopération entre pays (notamment entre pays sahéliens et côtiers). Le projet PEPISAO constitue un pas dans ce sens) ; à la *Recherche agricole* (elle a un rôle capital pour relever le défi de l'accroissement de la productivité). L'amélioration des cultures tropicales pour les rendre plus résilientes et productives, à savoir manioc, mil, sorgho, etc., devra figurer parmi les programmes prioritaires régionales des institutions de recherche).

6.3. Renforcer les actions de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles dans une région et dans les pays fragiles confrontés au triple défis de l'insécurité, de la crise alimentaire récurrente et de la crise de Covid 19 dans un contexte global de vulnérabilité climatique.

La 36^{ème} réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) tenue le 3 décembre 2020, examinant les résultats de la campagne agro-pastorale 2020-2021 a invité les acteurs à : « *Sonner au plus tôt la mobilisation politique et financière pour l'action face à une situation alimentaire et nutritionnelle inédite au Sahel et en Afrique de l'Ouest, fortement exacerbée par les effets croisés des crises sécuritaire, sanitaire et de l'inflation* ». Dans ce cadre et comme le souligne l'AFD, il est important de maintenir l'appui de l'UE à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) sous un angle régional, compte tenu du fait que l'UE a historiquement toujours été très présente comme un des bailleurs majeurs au niveau régional (avec l'USAID) à travers des initiatives de soutien à la sécurité alimentaire à travers les projets Stocks CEDEAO (RRSA) / PAGR-SANAD au niveau régional.

Travailler au régional à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest offre une certaine valeur ajoutée du fait de :

- La géographie de la région qui montre qu'il y a coexistence de pays excédentaires et de pays déficitaires ;
- La stratégie de solidarité régionale de la CEDEAO par la création d'un stock régional, via la Réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA), qui a permis de préparer la réponse de la région en cas de crise alimentaire dans les pays ;
- L'existence des outils et dispositifs pertinents mis en place depuis des années sur le sujet au niveau régional (PREGEC / AGIR Sahel, appuis au CSAO et RPCA, au CILSS, au CH, la RRSA) qui n'ont pas d'équivalent dans les autres régions d'Afrique.

Il serait très dommageable pour la région que des dispositifs de gestion et de prévention des crises alimentaires et nutritionnelles bâtis pendant plus de 40 ans d'efforts s'effritent faute de financement pérennes. En effet, la région connaît une des pires crises alimentaires de son histoire (doublement du volume de population en crise alimentaire en 2020 par rapport à une année « normale » (impacts COVID non pris en compte).

En outre, le soutien plus accru à la Réforme du RPCA et au **Renforcement de l'application de la Charte PREGEC dans la région et dans les pays mérite une attention particulière.** Aussi, le **Cadre Harmonisé reste un outil stratégique pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.** Par ailleurs, les efforts fournis pour **améliorer la qualité et l'efficacité de la co-animation du RPCA assurée par le CILSS et CSAO et sous le leadership de la CEDEAO et de l'UEMOA doivent se poursuivre et être plus soutenus à moyen terme.**

L'avenir proche mettra à l'épreuve la capacité du monde à répondre simultanément à de multiples crises - crises sanitaires, crises environnementales, crises économiques et crises de sécurité alimentaire, entre

autres. Avec de la persévérance, un effort collectif et la mobilisation de ressources suffisantes, le monde peut surmonter ces crises. Si elle est bien menée, la réponse construira des bases plus solides pour aller de l'avant, laissant le monde plus résistant et mieux préparé aux défis futurs.

Dans la perspective de rendre les interventions d'urgence et de développement **à long terme** plus équitables et plus durables, les gouvernements, les donateurs, les acteurs privés et les ONG doivent soigneusement **coordonner leurs réponses aux crises alimentaires et sanitaires** qui se chevauchent et travailler avec les organisations communautaires pour s'assurer que les interventions sont culturellement acceptables, qu'elles atteignent les plus vulnérables et qu'elles préservent les écosystèmes locaux. Les gouvernements doivent traiter la production et la fourniture de denrées alimentaires parmi les services essentiels et garantir des environnements de travail sûrs dans ces secteurs. Ils doivent assurer un accès équitable à l'aide d'urgence pour les maladies humaines et animales, y compris les nouvelles technologies telles que les fournitures médicales. Pour soutenir les chaînes d'approvisionnement alimentaire locales, les donateurs doivent continuer de délier l'aide alimentaire de l'obligation d'acquiescer les biens et services du pays donateur. Dans la mesure du possible, les acteurs humanitaires et du développement doivent fournir une aide sous forme d'argent et de biens.

Dans le but de développer les investissements sociaux pour la résilience, les gouvernements doivent mettre en place des systèmes de protection sociale, notamment une couverture médicale universelle et une sécurité sociale, et offrir une formation professionnelle, en particulier aux jeunes des zones rurales et aux pauvres des villes. Ils doivent **élargir l'accès aux soins de santé maternelle et infantile**, ainsi qu'à **l'éducation sur les régimes alimentaires sains et les pratiques d'alimentation des enfants**. Les gouvernements devraient **préparer et mettre en œuvre des plans holistiques pour assurer l'accessibilité des systèmes locaux et nationaux d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH)**, qui sont essentiels à la santé des populations. Par ailleurs, les gouvernements, les donateurs, et les ONG doivent travailler avec des organisations auxquelles les communautés font confiance et qu'elles surveillent afin de garantir que les programmes de protection sociale fonctionnent de manière optimale et équitable et de promouvoir l'égalité des sexes et la cohésion sociale.

Il est essentiel :

- De renforcer et soutenir **le développement de la Protection sociale, des filets sociaux en faveur des ménages les plus vulnérables**.
- De renforcer et soutenir les plans de réponse aux crises alimentaires et humanitaires.
- Renforcer le NEXUS : PAIX-SECURITE-HUMANITAIRE-DEVELOPPEMENT.
- Renforcer les ponts entre les politiques et les stratégies et les échelles régionale, nationale et locale de stockage de sécurité alimentaire. Dans ce cadre, une valeur ajoutée de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire devrait davantage être mise en exergue.
- De s'engager pour la mise en œuvre d'une réponse plus coordonnée et adéquate aux multiples défis dont l'atténuation de l'impact négatif de la crise de Covid 19.

6.4. Renforcer la gouvernance, la coordination et la cohérence des politiques régionales et nationales de SANAD

La gouvernance repose sur des principes de valeurs sociétales, la création de conditions de dialogue et de concertation avec les parties prenantes et un ensemble d'indicateurs de bonne gouvernance des Organisations publiques¹⁶.

La réalisation des politiques et programmes de développement durable passe par une bonne identification et une bonne formulation, surtout pour ceux qui ont pour objectifs l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres, la préservation des ressources naturelles et l'accroissement de la production et de la productivité. Pour cela, et comme la déclinaison des politiques publiques en opérations de développement exige le recours au suivi pour assurer une bonne gouvernance, ces

¹⁶ Les guides gouvernance du club Développement Durable des Entreprises Publiques (DDEP)

projets sont dans la nécessité d'élaborer des systèmes de Suivi et Evaluation pour pouvoir piloter les actions entreprises et voir leurs effets et impacts aussi bien sur la population que sur les ressources naturelles.

La gouvernance commence depuis la formulation des politiques, programmes, projets jusqu'à leur évaluation finale. Elle repose sur des mots clés de redevabilité et de reddition des comptes.

Il importe pour ce faire de développer la culture de l'Evaluation des politiques et programmes publiques et de Gestion axée sur les Résultats tant dans les pays qu'au niveau régional.

Nous avons également vu que le *partenariat* s'est renforcé avec la prise en compte de certaines préoccupations des OPRs dans le COS et le PRIASAN. Les nouvelles priorités d'intervention des partenaires techniques et financiers doivent être également prises. Voilà qui doit être un pôle de convergence.

Au niveau institutionnel

Dans l'examen des politiques, le lecteur peut se heurter à des problèmes dans l'utilisation des concepts suivants : objectif global, objectif général, objectif spécifique, axe stratégique, résultat, ... La difficulté majeure a résidé dans leur formulation, surtout au niveau des résultats.

Les acteurs doivent *parler le même langage*, pour se comprendre, avoir une bonne *logique d'intervention*, se donner des objectifs et des résultats réalisables, pour plus d'efficacité et d'efficacé. Les capacités doivent donc être renforcées dans la formulation des politiques et programmes et en suivi-évaluation.

Renforcement des capacités

Domaines concernés : théorie du changement avec sa variante chaîne de résultats dont le plus courant est la gestion axée sur les résultats ; modèle logique ; suivi-évaluation avec l'Objectif stratégique d'améliorer la formulation des politiques, programmes et projets, le suivi et l'évaluation de leurs résultats (court terme), effets et impacts (moyen et long terme) sur les bénéficiaires potentiels (Institutions ou Communautés).

Aussi, le **Cadre de concertation inter-réseaux des producteurs en Afrique de l'Ouest** (fondé par le ROPPA, le RBM et APESS) requiert d'être soutenu et renforcé en capacités afin de répondre à sa finalité : « accroître le dialogue entre les réseaux en vue de promouvoir la citoyenneté rurale, l'accès et la gestion durable des ressources naturelles ». À cette fin, il se propose : (i) d'accroître la capacité d'influencer et de mettre en œuvre les politiques agro-pastorales et halieutiques, alimentaires et commerciales dans l'intérêt des producteurs membres des organisations ; (ii) de faciliter la circulation d'informations, la formation, le partage d'outils et d'expériences, etc. ; (iii) de définir un cadre d'action pour structurer le dialogue avec les institutions régionales et les appuis extérieurs canalisés vers les organisations de producteurs agricoles, éleveurs, pêcheurs et pasteurs ; (iv) d'accroître la visibilité des trois réseaux et améliorer la communication et le dialogue politique avec leurs partenaires ; de porter des chantiers d'envergure qu'aucun des trois réseaux ne peut porter seul (...) ; de développer des réflexions communes nourries par des travaux conjoints de capitalisation et de veille, et débouchant sur des propositions communes.

Réorganisation du Comité Consultatif sur l'Agriculture et l'Alimentation (CCAA)

Il doit être organisé sans tarder en chambres répondant aux thématiques prioritaires : i) Eau, foncier ; ii) Prévention et gestion des catastrophes naturelles ; iii) Agriculture durable, forêts et pastoralisme ; iv) Pêche ; v) Systèmes alimentaires et nutrition ; vi) Sécurité alimentaire et prévention des crises ; vii) Commerce international. La constitution de ces chambres a pour but de donner la même attention à chaque thématique. Les thématiques : gouvernance, financement, emploi, genre sont transversales. Les réunions des chambres prépareront celles du CCAA. Elles seront documentées par les rapports périodiques du dispositif de S&E, pour aider à la prise de décisions. La tenue de ces réunions permet de corriger à temps et de réorienter les trajectoires prises en cas d'obstacles majeurs. Le Principe de base à renforcer est de n'exclure aucune organisation active dans la région : ONG, OPR, Privés, PTF, OIG, RCA) et privilégier le partenariat.

Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des politiques et programmes en particulier du PRIASAN et des PNIASAN dans les pays pour renforcer les ponts, la cohérence, les synergies et complémentarité entre ECOWAP, la PAU et les politiques nationales.

Saisir les futures opportunités offertes par la Zone de Libre Echange (ZLEC) en matière de Politique commerciale continentale pour la Région Afrique de l'Ouest

Il est réclamé une politique commerciale souple, qui sait protéger quand il le faut et libéraliser quand c'est nécessaire. Le TEC sur le lait doit être relevé : sans taxation plus significative (au moins 35%) de la poudre de lait importée (droit de douane et TVA), tous les investissements publics qui pourraient être réalisés par les États pour promouvoir la collecte auprès des exploitations familiales et la filière lait local risquent d'être vains.

La ZLEC, pour insuffler une nouvelle dynamique au commerce régional de produits alimentaires ?

La décision de lancer le projet a été prise en janvier 2012 lors de la 18^e conférence de l'Union Africaine, avec pour objectif de créer cette zone de libre échange en 2017. Le processus de négociation n'a été lancé qu'en juin 2015 lors de 25^e session ordinaire de la Conférence d'Union Africaine. C'est lors de cette réunion que les objectifs, les principes, la feuille de route pour la créer sont fixés. En mai 2016, les contours de la ZLECA sont définis en collaboration avec les Nations-Unies et l'Union Africaine. En mars 2018, 44 pays sont signataires. En juillet 2019, le nombre de signataires est porté à 54 et il ne reste que l'Erythrée. Son Secrétaire général, un sud-africain, a été nommé en février 2020. La ZLECA est mise en place par les 38 pays ayant ratifié l'accord le 1^{er} janvier 2021,

L'accord prévoit une suppression des droits de douane pour 90% des lignes tarifaires sur 5 ans pour les pays les plus développés et sur 10 ans pour les moins développés. Les droits de douane devront être supprimés à une échéance ultérieure pour 7% des lignes tarifaires.

Les avis sont partagés.

Avantages

- Certains estiment que la zone commerciale pourrait aider l'Afrique à réaliser son potentiel agricole et économique et promouvoir une croissance inclusive et un développement durable en renforçant les espaces commerciaux pour les produits agricoles et les denrées alimentaires.
- Pour d'autres, la zone commerciale pourrait faciliter l'accès à une offre plus importante de produits alimentaires moins chers et de meilleure qualité.
- L'accord est vital pour la croissance et la création d'emplois en Afrique, Kim Cloete du Forum Economique mondial.
-

Critiques et limites

- loin de favoriser l'intégration régionale du Continent, elle ne pourra que le désintégrer fortement, en ouvrant largement les portes aux firmes internationales qui sont déjà largement présentes dans la plupart des pays et qui concentreront leurs activités dans ceux qui sont plus compétitifs en exportant vers les autres ;
- l'ingérence fréquente des gouvernements africains dans le libre-échange; ils ont notamment tendance à interdire les exportations de denrées alimentaires de base dès les premiers signes d'une éventuelle pénurie intérieure ;
- les accords de libre-échange ne sont pas nécessairement recommandables pour les pays dont l'économie dépend principalement de la production agricole.
- il faudrait procéder au gel des accords commerciaux bilatéraux entre l'Union européenne et les pays africains.

Renforcement des capacités régionales transnationales

- i) en matière de gestion des risques de catastrophe et de réalisation d'évaluation de l'impact des catastrophes, d'évaluation des besoins après une catastrophe et de planification des programmes de redressement ;
- ii) sur les questions liées aux catastrophes afin de permettre aux plates-formes techniques sous-régionales conjointes du système des Nations Unies, de la CUA et des CER de soutenir efficacement les États membres dans la réduction et la gestion des risques de catastrophe ;
- iii) dans le domaine de prédiction à moyen et long terme des conditions agrométéorologiques, hydrologiques et des catastrophes naturelles. Une attention particulière peut être accordée au Centre régional AGRHYMET, accrédité Centre régional climatique pour l'Afrique de l'Ouest.
- iv) sur la démarche PREPP (Programme Régional d'Éducation et de formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières) qui doit être renforcée et étendue, car elle rencontre un grand succès sur le terrain, et répond à une forte demande des associations d'éleveurs.

En termes de stratégie de cohérence

Un certain nombre de thématiques et d'activités régionales et/ou sous régionales, nécessite coordination et articulation entre le régional avec le national. Par exemple :

- Les problématiques transfrontalières de marché régional, de circulation, de lutte contre les maladies (zoonose, grippe aviaire, etc.) et ravageurs des cultures (chenille légionnaire, criquets pèlerins, etc.) ;
- L'harmonisation réglementaire et normative, en matière de politique tarifaire des produits agricoles, ou de politique commerciale, de facilitation des mouvements des personnes, biens et services ;
- La lutte pour prévenir les conflits de tout genre ayant un impact négatif sur le secteur agrosylvopastoral et halieutique (conflit agriculteurs-éleveurs, conflits intercommunautaires, insécurité civile avec l'extrémisme violent, etc.)
- Les interventions en subventions en faveur de la CEDEAO et les prêts nationaux, afin de renforcer l'effet de levier des projets régionaux.

L'existence d'un secrétariat technique conjoint (STC) entre la CEDEAO et l'UEMOA dédié à l'harmonisation des politiques des deux organisations dans l'ensemble des secteurs est salutaire. Il est temps de mutualiser tous les efforts contribuant au même but, dans leur territoire commun et autour d'un même chef de file que tout désigne comme la CEDEAO. L'exercice de Revue des Performances du Secteur Agricole en Afrique de l'Ouest effectué par la CEDEAO en 2020 est à institutionnaliser et élargir à toutes les politiques régionales, sous régionales et nationales en Afrique de l'Ouest.

Enfin, les différents outils financiers régionaux (FRAA, FRDA notamment) pourraient davantage être mis à contribution pour la promotion des instruments financiers comme les garanties auprès des banques de développement pour accroître les financements en faveur de l'Agriculture tout en promouvant les partenariats Public-Privé avec des projets innovants.

Le secteur privé reste un vecteur essentiel de stabilité et de développement.

En guise de conclusion générale : il ressort que la complexité des problématiques dont la région Afrique de l'Ouest et Sahel fait face aujourd'hui, avec les pressions humaines de plus en plus fortes sur les ressources naturelles et écologiques et des tensions et conflits armés qui s'intensifient, l'agroécologie et les systèmes alimentaires durables méritent une plus grande attention de la part des gouvernements, des acteurs de la société civile, des réseaux de producteurs, des chercheurs etc. Cette duo thématique peut participer à la définition de nouveaux cadres politiques plus générateurs d'impact en matière de changement et de transformation positive des conditions de vie des populations tout en assurant une croissance durable, une sécurité alimentaire plus durable, des systèmes agricoles plus résilients pour contribuer à l'atteinte des ODD.

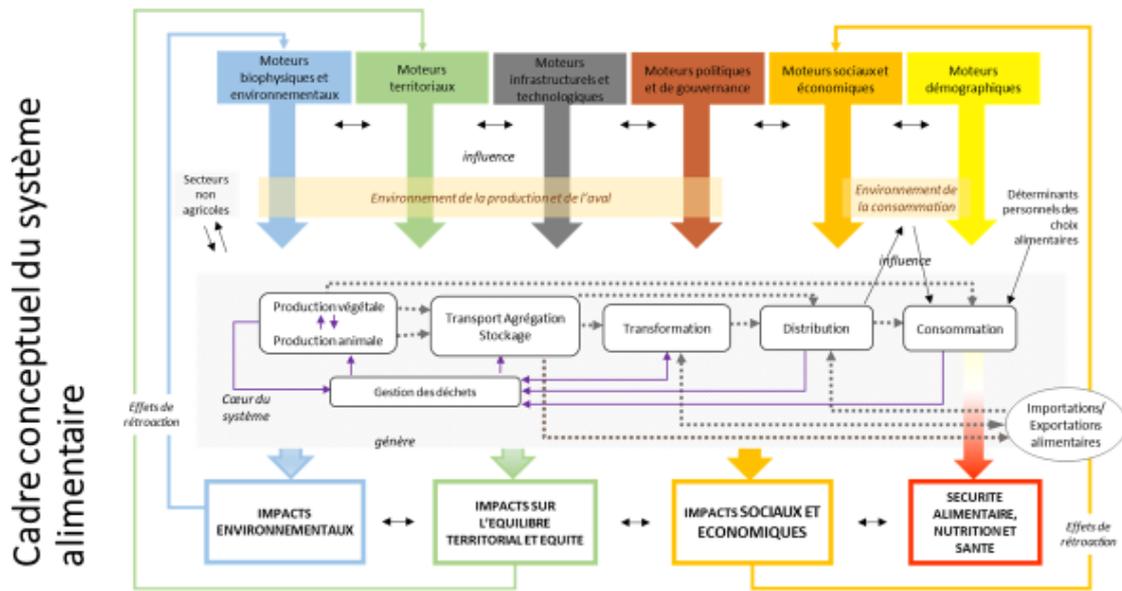
VI- ANNEXES

6.1 : Bibliographie

• Agriculture Familiale & Sécurité Alimentaire; P Jacquemont; mars 2018
• Alliance Sahel, Mars 2018
• Orientation note for programming in Sub-Saharan Africa, November 2020
• Cadre d'Orientation Stratégique de la CEDEAO
• Contributions AFD à la programmation conjointe régionale UE-Etats membres en faveur de la CEDEAO, Janvier 2021
• Désertification au Sahel : crise climatique ou anthropique ? par André OZER* & Pierre OZER**
• Document de réflexion sur la coopération régionale agricole de la CEDEAO; S. Sow
• Document relatif à l'action régionale pour un appui à l'amélioration de la gouvernance de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'agriculture durable en Afrique de l'Ouest, Union européenne 2018
• Early action & scale up of emergency response in the Sahel in 2018 Joint position paper FAO, UNICEF and WFP - February 2018
• Eléments d'analyse de la Coopération régionale en Afrique de l'Ouest et au Sahel dans le secteur Agricole et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle : Volet UEMOA, Février 2020
• FAO Chapitre 2 Facteurs de changements structurels
• FAO-Chapitre 12 Politiques commerciales
• Femmes et Sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest : vers une approche intégrant l'égalité Femmes-Hommes. Rapport de la discussion en ligne Wiki Gender, Sept.-Oct. 2020
• http://www.cilss.int/index.php/projet
• http://www.uemoa.int/fr/anneau-de-croissance-en-afrique-de-l-ouestcacao-quelles-opportunites-pour-le-financement-du-plan
• https://ecdpm.org/fr/great-insights/sustainable-value-chains/ouest-africain-cerealiers-roac/
• https://www.apess.org/bira-14lp/
• https://www.google.com/search?demographie de l'africaine de l'ouest en 2050
• https://www.roppa-afrique.org/
• https://www.un.org/fr/pga/75/events/specialsession/covid-19
• https://www.wathi.org/debat_id/developpement-de-lagriculture/wathinote-developpement-de-lagriculture/croissance-agricole-afrique-de-louest-facteurs-determinants-de-marche-de-politique/
• Impact économique de l'insécurité dans les pays du G5 Sahel : Quel partenariat public-privé contre l'extrémisme violent ?, Décembre 2019
• L'agriculture familiale peut-elle assurer la sécurité alimentaire de l'Afrique subsaharienne ?, Pierre Jacquemot, Mars 2018
• La production agricole mondiale à l'horizon 2050 : comparaison de quatre prospectives; AFD juin 2011
• La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Relever le défi de l'eau dans l'agriculture, FAO 2020
• Les guides de gouvernance du club Développement Durable des Entreprises Publiques (DDEP); https://ressources.anap.fr/rse/publication/574-gouvernance-et-developpement-durable-mode-d-emploi/1149-gouvernance-et-developpement-durable

<ul style="list-style-type: none"> • Les nouvelles opportunités de l'économie alimentaire ouest-africaine, THOMAS ALLEN et PHILIPP HEINRIGS, CSAO/OCDE, Juillet 2016
<ul style="list-style-type: none"> • Les potentialités agricoles de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; FARM, Février 2008
<ul style="list-style-type: none"> • L'état des lieux sur la Politique régionale de Nutrition, les stratégies (SUN, REACH, etc.) et les politiques nationales de nutrition au Sahel et en Afrique de l'Ouest. OUEDRAOGO N. André; Janv. 2019
<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'échelle des bonnes pratiques de nutrition : 34^e réunion annuelle du RPCA, Décembre 2018
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de l'ECOWAP; v_fr
<ul style="list-style-type: none"> • Note d'exploitation du rapport d'évaluation du ROPPA sur l'ECOWAP
<ul style="list-style-type: none"> • Notes sur le PRAPS
<ul style="list-style-type: none"> • Notes sur les principaux acquis de l'APSS
<ul style="list-style-type: none"> • Orientation note for programming in Sub-Saharan Africa, November 2020
<ul style="list-style-type: none"> • Pastoralisme et transhumance en Afrique de l'Ouest : Proposition des Délégations initiée et compilée par la DUE du Burkina Faso, 2020
<ul style="list-style-type: none"> • Politique agricole de l'UEMOA; Etat de la mise en œuvre; déc. 2009
<ul style="list-style-type: none"> • Politique agricole régionale et de SAN; ECOWAP
<ul style="list-style-type: none"> • Programme sur la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) : Présentation synthétique du concept, Juin 2020
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport consolidé global des 7 pays et de la coordination régionale du PI-P2RS, année : 2019
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de résultats-Narratif PAGR-SANAD-2019
<ul style="list-style-type: none"> • Relevé de conclusions : 36^e réunion annuelle du RPCA, Décembre 2020
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la gouvernance du RPCA, Paris avril 2018
<ul style="list-style-type: none"> • Revue des Performances du Secteur Agricole en Afrique de l'Ouest : Rapport de base pour la revue conjointe du secteur agricole de la CEDEAO pour 2020, Juin 2020
<ul style="list-style-type: none"> • Situation des marchés des produits agricoles ; commerce et sécurité alimentaire : trouver un meilleur équilibre entre les priorités nationales et le bien commun ; FAO, 2015-16
<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques sanitaires mondiales de 2019,
<ul style="list-style-type: none"> • www.hkieurope.org/soutenir-nos-actions/partenaires/

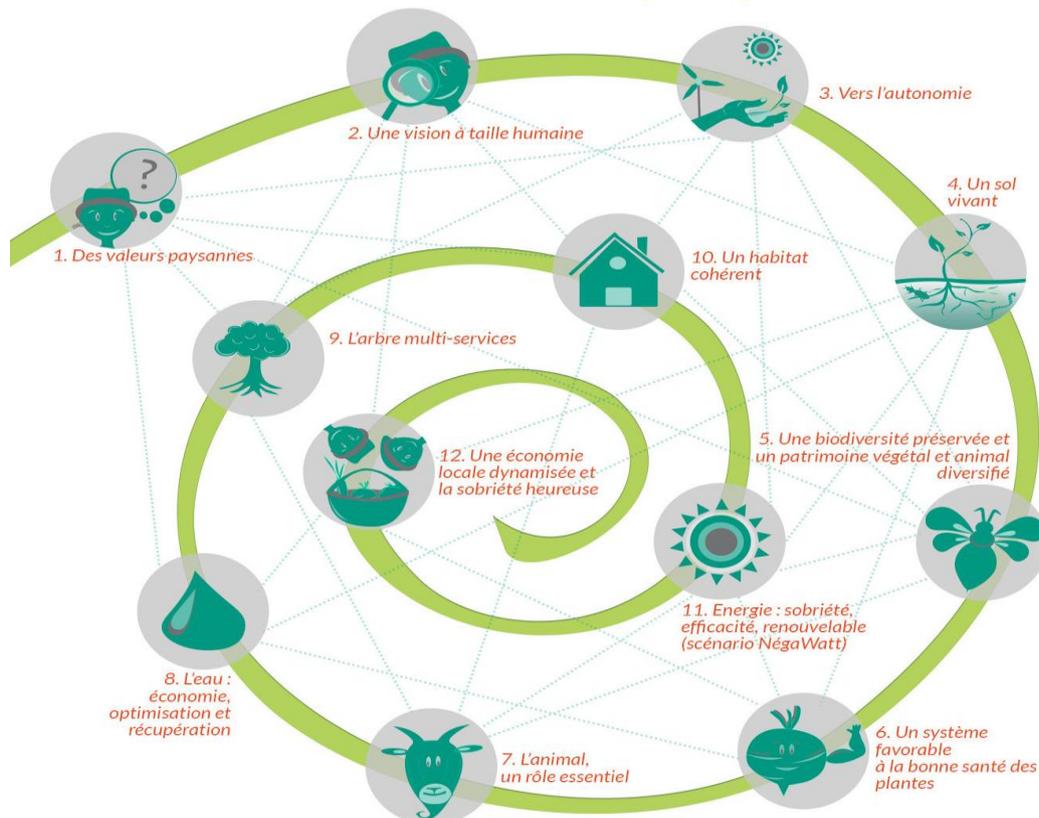
6.2 : Schémas de systèmes / Modèle de système alimentaire CIRAD-FAO



4

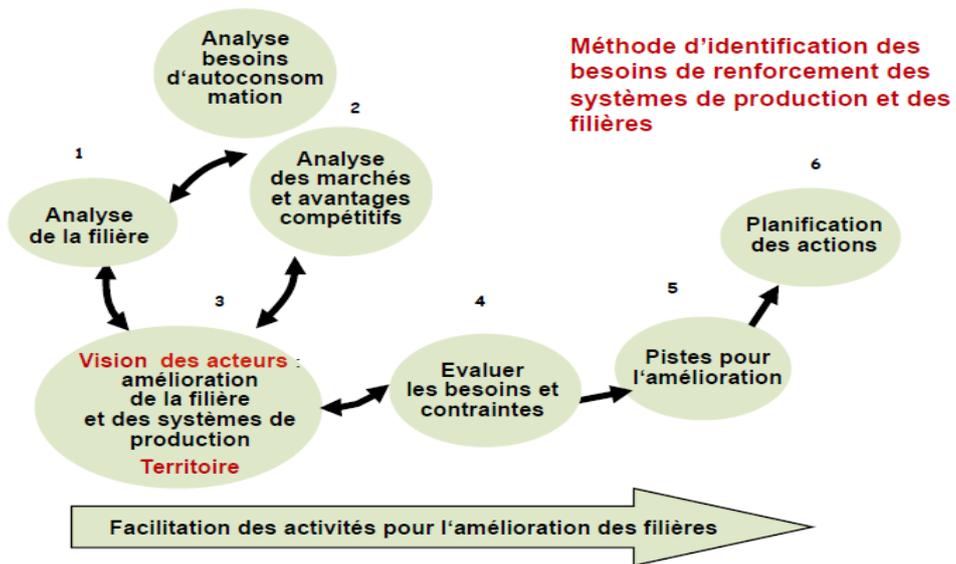
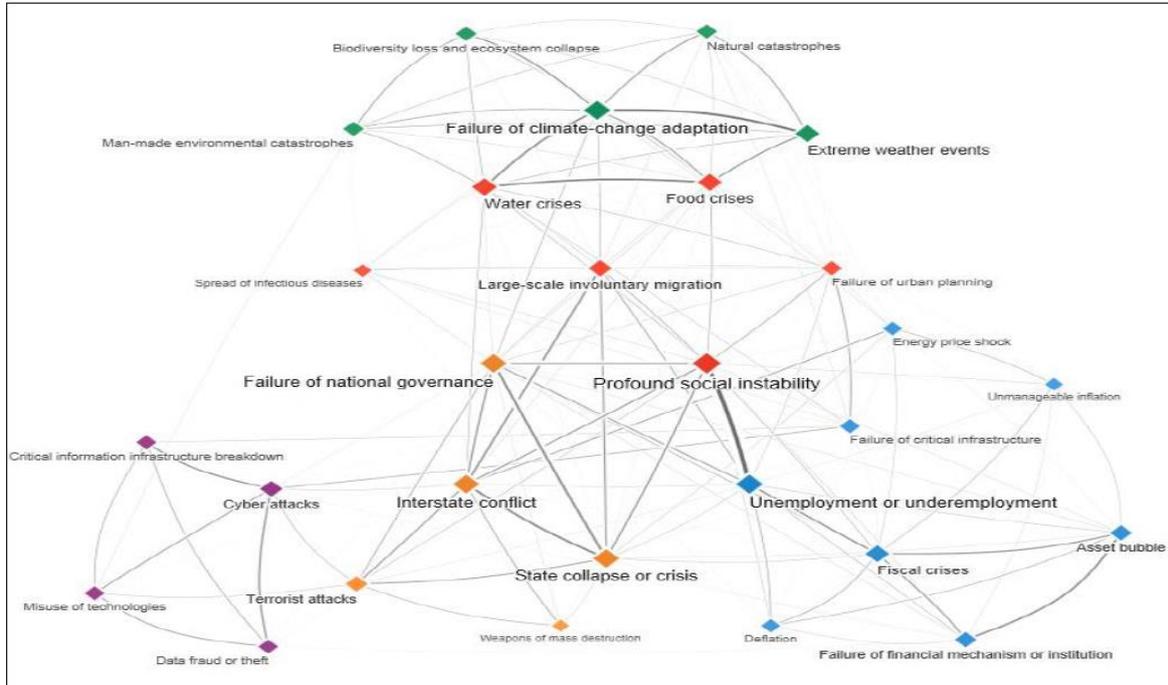
Les fondamentaux de l'Agroécologie (Terre et Humanisme)

Les 12 fondamentaux de l'agroécologie



6.3 : OCDE – Resilience systems analysis

Interconnections map indicating the relationship between risks and stresses in the system



(Source, Gret, 2017)